

Institut universitaire  
de médecine sociale et préventive  
Lausanne

## EVALUATION DES EFFETS INDUITS DE L'OPERATION NEZ ROUGE

*Giovanna Meystre-Agustoni, André Jeannin,  
Françoise Dubois-Arber*

**Financement :**

Fondation Nez rouge

**Citation suggérée :**

Meystre-Agustoni G, Jeannin A, Dubois-Arber F. Evaluation des effets induits de l'Opération Nez rouge. Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 1998 (Raisons de santé, 21).

**Remerciements :**

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont consacré du temps et ont ainsi permis la réalisation de cette étude, ainsi que Mme Myriam Maeder, secrétaire à l'IUMSP, de son aide efficace.

Bulletin de commande en dernière page

# Table des matières

1	Introduction	
1.1	Rappel historique et études menées antérieurement	4
1.2	Questions d'évaluation	4
1.3	Approche choisie	4
2	Méthodes	
2.1	Sélection des informateurs	6
2.2	Les entretiens	7
3	Résultats	
3.1	Importance de la problématique 'alcool'	9
3.2	Rapport à la voiture	11
3.3	Réactions des personnes confrontées à des situations d'abus d'alcool	12
3.3.1	Tenanciers d'établissements publics	12
3.3.2	Responsables d'associations	14
3.3.3	Réactions des consommateurs	15
3.4	Habitudes de consommation	16
3.4.1	Diminution de la quantité d'alcool consommée	16
3.4.2	Choix de boissons moins alcoolisées	17
3.4.3	Différences entre catégories sociales	17
3.5	Conduite sous l'influence de l'alcool	19
3.6	Facteurs susceptibles d'avoir provoqué les modifications observées	25
3.6.1	Répression de l'alcool au volant	25
3.6.2	Crise de l'emploi	28
3.6.3	Sens des responsabilités	28
3.6.4	Changement des habitudes de consommation	29
3.6.5	Difficultés économiques	29
3.6.6	Campagnes de prévention	29
3.7	Nez rouge	29
3.7.1	Dans la région de Bulle	30
3.7.2	A la vallée de Joux	33
4	Discussion	
4.1	Limites de l'étude	34
4.2	Changement de comportement	34
4.2.1	Boire	34
4.2.2	Conduire (ou renoncer à le faire)	35
4.2.3	Principaux facteurs de modification	37
4.2.4	Effets de Nez rouge	37
5	Conclusions	39
6	Recommandations	40
	Références bibliographiques	42
6	Annexes	43

# 1 INTRODUCTION

## 1.1 RAPPEL HISTORIQUE ET ETUDES MENEES ANTERIEUREMENT

Le concept de l'Opération Nez rouge a son origine au Canada. Il fait référence à un conte dans lequel un renne aide le Père Noël à retrouver son chemin grâce à son nez rouge. Il s'agit d'une action de sensibilisation aux problèmes de la conduite automobile lorsque les facultés sont affaiblies. Pendant la période des Fêtes de fin d'année, des groupes de bénévoles se mettent à disposition de la population pour reconduire chez eux, avec leur propre voiture, ceux qui ne se sentent pas en état de prendre le volant.

Les Opérations Nez rouge ont débuté en 1990 dans le canton du Jura. L'expérience a pris de l'ampleur, une Fondation Nez rouge a vu le jour en 1993. Des actions ont désormais lieu régulièrement en fin d'année dans plus de 20 régions de Suisse.

Plusieurs évaluations des Opérations Nez rouge ou de certains de leurs aspects spécifiques ont déjà été menées :

- Opération 1995 : degré de notoriété dans la population suisse (sondage Gallup-Téléomnibus) auprès de 660 personnes de toute la Suisse, excepté le Tessin)<sup>1</sup>
- mémoire de travail social sur le bénévolat Nez rouge (1995)<sup>2</sup>
- Opération 94-95: questionnaire auprès des usagers de Nez rouge (N=1442, taux de retour 23.5%) + questionnaire auprès des bénévoles après chaque course (données pour 2/3 des opérations et pour 70% des courses)<sup>3</sup>
- mémoire sur un concept de communication pour Nez rouge (1994)<sup>4</sup>
- Opération 93-94: questionnaire auprès des usagers (N=730, taux de retour de 20%)<sup>5</sup>
- étude sur la conduite à risque et la prévention des accidents (1993): enquête d'opinion auprès de bénévoles (questionnaire), entretiens approfondis avec 25 personnes sur les représentations et les pratiques face à la conduite automobile à risque, table ronde avec des jeunes sur le même thème.<sup>6</sup>

## 1.2 QUESTIONS D'EVALUATION

Actuellement, la demande d'évaluation de la Fondation porte sur les effets résiduels ('impalpables') de Nez rouge, en termes qualitatifs.

1. Que reste-t-il comme traces de cette intervention, en dehors des périodes d'Opération ?
2. En quoi Nez rouge peut-il être éventuellement à l'origine d'une sensibilisation diffuse au problème de la conduite automobile à risque ?

## 1.3 APPROCHE CHOISIE

Rappelons que les cibles principales du programme sont les conducteurs qui consomment de l'alcool ou planifient d'en consommer et ainsi de se trouver en situation potentielle de conduite en état de

vigilance diminuée. Ces personnes et leur entourage ne sont pas identifiables aisément pour un recrutement dans le cadre d'une étude qualitative.

Nous avons donc proposé de nous intéresser aux effets résiduels de Nez rouge chez des personnes proches des cibles de l'intervention : les cafetiers-restaurateurs, les dirigeants de sociétés locales, les journalistes en charge des rubriques locales, les enseignants, les policiers.

Certains d'entre eux sont directement en contact avec le problème puisqu'ils ont l'occasion d'observer des situations de consommation d'alcool (cafetiers-restaurateurs, dirigeants de sociétés locales) et qu'ils sont eux-mêmes, à ce titre, des cibles de l'action Nez rouge. Les autres, par leur connaissance du terrain (journalistes et enseignants) ou par leur action directe sur le même problème (policiers) sont à même de fournir des observations complémentaires.

Nous avons choisi de nous adresser à eux en les considérant comme des informateurs privilégiés. Nous nous sommes intéressés aux représentations qu'ils ont du phénomène de la conduite en état de vigilance réduite et aux associations éventuelles qu'ils feraient avec l'Opération Nez rouge. Nous avons aussi cherché à recueillir leurs observations : les situations qu'ils sont amenés à voir, les commentaires qu'ils entendent, etc.

## 2 METHODES

L'influence de Nez rouge sur les attitudes et pratiques en matière d'alcool au volant a été évaluée en comparant la situation prévalant dans une région où cette action déploie son activité (Bulle) et une autre où elle n'est pas active (Vallée de Joux). Etant donné ses caractéristiques (Tableau 1), le district de La Vallée a été considéré comme une seule entité pour la sélection des informateurs. Pour le district de la Gruyère, on a procédé à un choix raisonné de communes, établi sur la base de statistiques existantes et visant à recouvrir la diversité des situations. On a ensuite interrogé certains informateurs provenant de ces communes. Les caractéristiques suivantes ont été prises en compte (Tableau 9 en Annexe) :

- inclusion de Bulle, à titre de plus grande localité du district
- population résidente
- mobilité: mouvements pendulaires et nombre de voiture par habitant
- lieux de consommation d'alcool: nombre d'établissements publics par habitant
- type de commune.

**Tableau 1** Caractéristiques des districts de La Vallée et de la Gruyère

<b>District</b>	<b>Nombre de communes</b>	<b>Population résidente en 1995</b>	<b>Superficie</b>
La Vallée	3	6'185	164 km <sup>2</sup>
Gruyère	40	35'475	489 km <sup>2</sup>

### 2.1 SELECTION DES INFORMATEURS

Les ressources à disposition pour cette étude ne permettant pas de recourir à une prise directe d'informations auprès des personnes concernées au premier chef, à savoir les conducteurs consommateurs d'alcool ou non, des informateurs privilégiés à même de fournir une information pertinente ont été mis à contribution. Les données nécessaires ont été recueillies auprès de quarante-deux informateurs<sup>a</sup> appartenant à cinq domaines différents (Tableau 2) :

- des tenanciers d'établissements publics, à même de fournir directement des informations de première main sur les modes de consommation d'alcool et sur les conduites y relatives
- des journalistes 'localiers', bons connaisseurs de la situation locale
- des responsables d'établissements d'enseignement professionnels considérés comme des observateurs privilégiés de la situation des jeunes

<sup>a</sup> Il faut encore signaler que deux entretiens téléphoniques supplémentaires ont eu lieu avec un médecin de l'hôpital de la Vallée de Joux ainsi qu'avec l'organisateur des Opérations Nez rouge à Bulle. Pas directement orientés vers la consommation d'alcool ou la conduite en état de vigilance diminuée, ces entretiens ont permis de rassembler toute sorte d'informations utiles pour la compréhension de certains problèmes.

- des responsables d'associations à vocation culturelle ou sportive, en contact régulier avec leurs membres
- des collaborateurs de la gendarmerie, directement concernés par la prévention et les conséquences de la conduite sous l'effet de l'alcool.

Les tenanciers d'établissements publics ont été choisis en utilisant l'annuaire téléphonique. Pour la Vallée de Joux, on a veillé à couvrir l'ensemble du district ; pour la Gruyère, on s'en est tenu aux localités sélectionnées.

Les sociétés ont été choisies en visant celles dont on pouvait penser a priori qu'elles auraient un nombre significatif de membres jeunes. Les responsables de sociétés culturelles et sportives de la Gruyère, situées à Bulle pour la plupart mais avec des membres provenant généralement de l'ensemble de la région, ont été identifiés au moyen du répertoire établi par la Jeune Chambre économique de cette localité alors que ceux de la Vallée de Joux l'ont été au moyen d'une liste fournie par l'Office du tourisme ou ont été signalés par le rédacteur de la Feuille d'avis de la Vallée. Le Tableau 2 donne les principales caractéristiques des associations à vocation culturelle ou sportive dont un responsable a été interviewé.

**Tableau 2 Principales caractéristiques des sociétés contactées**

	<b>Domaine</b>	<b>Nombre de membres</b>	<b>Caractéristiques des membres</b>
<b>Bulle</b>	Tir/militaire	env. 20	15 hommes, 5 femmes, âgés de 17-20 ans
	Musique	env. 80	mixte, env. 1/3 de femmes, âge moyen env. 25 ans
	Sport	non précisé	hommes, âgés de 6 à 40+ ans
	Loisirs/musique	env. 50	mixte, plutôt des jeunes, actuellement en veillesse
	Tir/militaire	env. 300	hommes, âgés de 19 à 60+
<b>Vallée de Joux</b>	Musique	60	hommes, âgés de 30 à 70 ans
	Sport	non précisé	mixte, plutôt jeunes
	Loisirs	non précisé	mixte, jeunes
	Sport	non précisé	hommes, jeunes et âge moyen
	Sport	non précisé	hommes, âgés de 6 à 35 ans
	Tir	20	hommes, âgés entre 40 et 75 ans

## 2.2 LES ENTRETIENS

La faisabilité d'une enquête téléphonique auprès des tenanciers d'établissements publics et la méthode pour entrer en contact (avec ou sans lettre préalable) ont été testées auprès des premiers interlocuteurs.

Exceptés ceux conduits avec des gendarmes (qui se sont déroulés en février 1998), les entretiens ont été réalisés en novembre 1997. Il était impératif de les réaliser en dehors de la période où les médias parlent de Nez rouge afin de ne pas biaiser les informations<sup>b</sup>.

**Tableau 3 Répartition des informateurs**

	Bulle	Vallée de Joux
Cafetiers, restaurateurs et hôteliers	16	7
Responsables d'établissements d'enseignement *	1	(1)
Journalistes	2	1
Représentants de la gendarmerie **	1	1
Responsables de sociétés sportives ou culturelles	5	6

\* L'entretien avec l'informateur de la Vallée de Joux tourne rapidement court. Il estime ne pas être en mesure de parler de ce que les jeunes font en dehors des périodes où ils fréquentent l'établissement qu'il dirige.

\*\* L'entretien concernant la Vallée de Joux s'est déroulé en présence de trois collaborateurs de la gendarmerie vaudoise dont un en poste à la Vallée.

A l'exception des gendarmes (entendus en situation de face-à-face), les informateurs ont été interrogés par téléphone après qu'un contact préalable eût permis de fixer le jour et l'heure de l'entretien. Deux informateurs potentiels ont refusé de s'exprimer (une tenancière d'établissement public et un président de société sportive dont l'épouse estimait que 'ça ne les intéressait pas'). Un autre entretien a rapidement tourné court. Enfin, il a fallu renoncer à interroger un quatrième informateur potentiel (tenancier) qui, de rendez-vous manqués en 'absences-prétextes', semble avoir systématiquement cherché à ne pas répondre en dépit de la multiplication des tentatives.

Les entretiens étaient de type semi-structuré. Hormis ceux réalisés avec des gendarmes des deux districts – qui ont duré une heure et demie –, les entretiens ont duré de dix à trente-cinq minutes. Les informateurs ont été invités à s'exprimer, en tant qu'observateurs privilégiés de la situation locale, sur leur perception du phénomène de l'alcool au volant ainsi que sur l'évolution éventuellement observée à cet égard dans le cadre de leur établissement, de leur société ou de leur environnement professionnel. Dans la mesure où ils n'évoquaient pas eux-mêmes spontanément ces thèmes, l'enquêteur leur suggérait d'évoquer l'évolution de la consommation (quantité, variété des boissons, circonstances, différences entre catégories sociales, etc.) ainsi que l'évolution intervenue en matière de conduite sous l'influence de l'alcool et les facteurs qui l'auraient éventuellement provoquée. L'action Nez rouge n'était pas évoquée lors de la présentation de l'étude. La personne interviewée n'était amenée à la mettre en parallèle avec ce qu'elle avait observé que si elle n'en parlait pas de sa propre initiative.

<sup>b</sup> Il était prévu que la campagne d'information reprenne à partir du 11 décembre 1997 dans les médias



### 3 RESULTATS

Lorsque cela se justifie, les points de vue exprimés par les tenanciers d'établissements publics sont comparés à ceux des autres informateurs. Il paraît en effet intéressant de confronter l'avis de professionnels du commerce de l'alcool – potentiellement plus enclins que d'autres à minimiser les conséquences de l'abus d'alcool afin de sauvegarder la bonne santé financière de leur entreprise – et l'avis de personnes au sujet desquelles une telle prévention n'a a priori pas de sens.

**Tableau 4 Identification des informateurs**

	<b>Bulle</b>	<b>Vallée de Joux</b>
Cafetiers, restaurateurs et hôteliers	1 à 16	17 à 23
Responsables d'établissements d'enseignement *	30	31
Journalistes	40 et 41	42
Responsables de sociétés sportives ou culturelles	50 à 54	55 à 60
Représentants de la gendarmerie	70	71

#### 3.1 IMPORTANCE DE LA PROBLEMATIQUE 'ALCOOL'

Une proportion élevée des responsables d'établissements publics rappellent que la consommation d'alcool se situe dans une perspective culturelle. L'alcool accompagne les repas. On boit dans des occasions associées à la détente, à la fête et à des échanges interpersonnels chaleureux. Enfin, les débuts de la consommation d'alcool et surtout les premiers abus constituent, dans une certaine mesure, des rites de passage. Dans cette perspective, cafetiers et restaurateurs se perçoivent comme des commerçants qui, d'un côté, pourvoient aux besoins de leurs clients et, d'autre part, tirent leurs revenus de cette activité. Toute diminution de la consommation d'alcool entraîne des répercussions financières négatives pour eux.

Les tenanciers d'établissements publics sont souvent très sensibles à l'action répressive de la police. Estimant que celle-ci ne cesse de se renforcer, certains s'en plaignent. Ils jugent qu'elle possède un caractère liberticide et qu'elle jette une ombre sur des moments de plaisir.

C'est notre gagne pain ! Avec la répression qu'il y a, nous on perd beaucoup d'argent. [8]

Il faut laisser un peu de liberté aux gens, les laisser faire la fête; à quoi sert-il de supprimer cette liberté et de mourir de toute façon à cinquante ans d'un infarctus! [7]

Les gens ont peur des contrôles, ils ont peur de perdre leur permis. Ca a changé depuis 1 année et demi. Maintenant il y a énormément de contrôles déjà très tôt le matin. (...) Pour nous, tout ça c'est dur. Déjà avec la TVA on perd 20 000 francs par année, si on nous met en plus encore tous ces contrôles alors ça devient très dur pour nous. [2]

La majorité des tenanciers d'établissements publics sont cependant très sensibles aux problèmes associés à l'abus d'alcool – ceux notamment qui peuvent survenir lorsque des clients prennent le volant après avoir bu en excès. De leur point de vue, ces abus surviennent plus fréquemment dans des contextes où les clients se limitent à boire que lorsqu'ils prennent un repas (opposition entre café, bar ou pub d'une part et restaurant d'autre part). Associés à la conduite d'un véhicule à moteur, ces abus les inquiètent car ils constatent que certains clients peuvent représenter un danger pour eux-mêmes et, surtout, pour autrui :

Ce que je vois, c'est des gens qui quittent mon établissement après avoir bu de l'alcool et qui sont un danger. [9]

Je me dis chaque fois qu'il peut y avoir un membre de ma famille en face de ce type. Je ne me fais pas du souci pour le type mais pour les autres qui viennent en face. [3]

Plusieurs tenanciers se sentent responsables des consommateurs. Certains estiment qu'il leur appartient de contribuer à les éduquer (responsabilité morale) tandis que d'autres évoquent leurs obligations juridiques. Ils constatent toutefois que leur influence est limitée. A cet égard, certains tenanciers soulignent les inconvénients résultant de la présence de clients en état d'ébriété. Souvent bagarreurs et mauvais payeurs, ces derniers tendent à éloigner la clientèle plus paisible et constituent ainsi une menace pour la prospérité de l'établissement :

Je ne sers plus un client qui a trop bu, quitte à perdre de l'argent. Je préfère perdre cinquante francs par soirée mais avoir une bonne ambiance et ne pas avoir sur la conscience quelqu'un qui s'est tué. Je suis responsable de ça. Et le patron peut aussi éduquer sa clientèle. [11]

Chez les jeunes, c'est tout différent. C'est une catastrophe comme ils boivent. Les tout jeunes aussi, ceux qui n'ont pas encore le permis. Mais après ils deviennent dépendants. Et des alcools forts. On voit aussi de plus en plus de filles qui boivent, et qui boivent des alcools forts. L'autre jour, j'ai eu une fille de seize ans qui est venue avec sa maman. Sa maman lui a demandé ce qu'elle voulait boire et la fille a commandé un Ricard. Ça ne devrait pas être mon problème parce que je le vends ... mais ça m'a fait mal de voir ça! [10]

Les tenanciers d'établissements publics de Bulle comme ceux de la Vallée de Joux portent des jugements très semblables sur les consommateurs et leurs rapports à l'alcool. Les uns et les autres estiment avoir affaire à une clientèle qui, en moyenne, tend plus que celle d'autres régions à abuser de l'alcool. Ils soulignent également les problèmes associés à la dispersion de l'habitat et à une desserte insuffisante ou inexistante par les transports publics, situation qui contraint les consommateurs à prendre le volant pour passer d'un établissement à l'autre ou pour regagner leur domicile (dans des conditions atmosphériques parfois difficiles en ce qui concerne la Vallée de Joux). Certains tenanciers – des deux régions – évoquent en outre les risques que des consommateurs sont disposés, malgré leur état de vigilance diminuée, à prendre pour se rendre dans des établissements de nuit souvent fort éloignés.

Le samedi, par contre, le problème est crucial après la fermeture. Les jeunes se déplacent en bandes : en été avec des vélomoteurs maquillés qui roulent très vite, puis avec des voitures lorsqu'il commence à faire froid. Ils vont à l'Isle, à Orbe, à Lausanne ... et le discours qu'on entend c'est : 'j'ai fait la Maladière - la Vallée en x minutes'. [17]

Les autres informateurs mettent surtout en évidence les risques que les personnes qui conduisent en état d'ivresse font courir à autrui et les craintes qu'ils peuvent éprouver à devoir prendre la route les soirs de fin de semaine.

Je crains de rouler les soirs de week-ends car c'est à ce moment-là que l'on rencontre des voitures de petite cylindrée qui roulent de façon dangereuse. [41]

Une journaliste fribourgeoise relève en outre que les articles publiés autour de l'alcool au volant et de ses conséquences (poursuites judiciaires, bilans des contrôles de police, accidents) suscitent l'intérêt des lecteurs :

Les gens lisent beaucoup les comptes-rendus de jugements. Ça les intéresse. On a des retours. Le malheur des autres retient l'attention. Plus que les décisions politiques. (...) On publie les résultats des contrôles dans les pages cantonales chaque fois que la police nous envoie un rapport. Mais c'est un article sans commentaire. On entend que les gens parlent de ces contrôles. Ils sont dissuasifs par les punitions. [41]

Enfin, responsables d'associations et autres informateurs établissent des différences entre ce qui se passe au sein des sociétés à but sportif ou culturel et ce que l'on peut observer à propos des sociétés de jeunesse, très actives en milieu rural. La consommation d'alcool ne constitue pas un problème lorsque des personnes se livrent aux activités constituant les buts statutaires des sociétés culturelles ou sportives. Des débordements peuvent être toutefois observés lorsqu'elles se rencontrent en marge de ces activités, par exemple à l'occasion de soirées ou autres manifestations. La situation est autre dans les sociétés de jeunesse – dont l'une des principales activités consiste justement en l'organisation de soirées ou des bals – au sein desquelles les abus d'alcool sont fréquents.

Les jeunes ne boivent pas lorsqu'il s'agit de sorties pour le sport. Ce n'est en revanche pas le cas lorsqu'ils se retrouvent pour un repas chez leur entraîneur. [57]

Ma fille fait partie d'une société de musique. Je constate que les jeunes boivent beaucoup lors des camps et qu'ils prennent aussi le volant. [41]

Les jeunes prennent l'habitude de boire beaucoup dans les sociétés de jeunesse où on consomme énormément d'alcool et où ils acquièrent aussi l'habitude du tabac. C'est là qu'ils font l'apprentissage de la vie! [17]

## 3.2 RAPPORT A LA VOITURE

Quelle que soit la région dont ils proviennent, les informateurs soulignent le rapport pas toujours rationnel que le conducteur entretient avec son véhicule. Bien des clients sont décrits comme résolu coûte que coûte à ramener eux-mêmes leur véhicule à domicile, quelle que soit la quantité d'alcool absorbée. Ce comportement paraît encore plus accusé à la Vallée de Joux qu'à Bulle. Un interlocuteur l'explique par le fait que confier ses clés à autrui aboutit à reconnaître son ivresse, ce qui est difficile dans une région où tous se connaissent et où le contrôle social est fort.

Les gens estiment déchoir s'ils ne ramènent pas leur voiture : 'j'ai bu un verre, c'est pas ça qui m'empêche de ramener ma voiture !' [21]

Pour les jeunes, c'est clair que la voiture compte énormément. C'est la première échéance. Après, il y a le boulot puis le mariage et les choses changent. Mais pour les jeunes, il y a ce besoin de se montrer capables de conduire en toutes circonstances et on entend toujours la réponse : 'arrête de me prendre pour un gamin'. En plus, lorsqu'on a bu, on a toujours l'impression que ça va bien. On se surestime. [56]

Certains informateurs établissent un parallèle entre l'importance de la consommation d'alcool et la fermeté du refus d'abandonner son véhicule : l'alcool possède un effet euphorisant qui exacerbe le sentiment d'être compétent et tout puissant. Cette attitude est tantôt attribuée aux plus jeunes (18-20 ans) tantôt aux personnes d'âge mûr :

Les jeunes trouvent que c'est un échec de ne pas 'assumer la voiture'  
[17]

Environ une personne sur vingt accepte d'être raccompagnée. Les plus réfractaires sont les personnes autour de 40 et 50 ans. [9]

Par fierté, les personnes d'un certain âge n'abandonnent pas leur véhicule et n'en donnent pas la clé à autrui. Ils préfèrent rentrer en roulant plus doucement mais en prenant eux-mêmes le volant. [42]

Les gens à la Vallée auraient honte d'utiliser Nez rouge. Quand ils en parlent c'est en plaisantant. Ici les gens n'abandonnent pas la voiture. Ils sont fiers : ils sont des bons conducteurs si on considère sur quels types de routes ils doivent conduire et dans quelles conditions climatiques. Mais il y a beaucoup d'accidents quand même. Il y a beaucoup de personnes estropiées lors d'accidents. [22]

Le rapport particulier que certains entretiennent avec leur véhicule est confirmé par la gendarmerie de la Vallée de Joux pour laquelle ramener son véhicule quelle que soit la quantité d'alcool que l'on a bu renvoie à un sentiment de fierté assez largement partagé.

Un matin nous nous sommes postés à l'heure de la fermeture (entre trois et quatre heures). Le bruit qu'on était dehors s'est tout de suite répandu et les gens sont sortis en s'organisant : ceux qui n'avaient pas bu ramenaient les autres. Douze voitures étaient restées sur place. Une fille est sortie en dernier et comme elle avait visiblement bu, nous avons demandé à la dernière voiture de la ramener. Un moment après nous sommes partis et nous l'avons de nouveau rencontrée ... au volant de sa voiture cette fois-ci ! Elle s'était fait ramener au parking pour la reprendre. Elle avait 2‰ ! [71]

### 3.3 REACTIONS DES PERSONNES CONFRONTEES A DES SITUATIONS D'ABUS D'ALCOOL

#### 3.3.1 Tenanciers d'établissements publics

Deux types de réactions se dégagent du matériel récolté : celles orientées vers la prévention de l'abus d'alcool et celles orientées vers la réduction des conséquences possibles de la conduite en état d'ivresse. Les informations recueillies suggèrent en outre que les comportements des tenanciers d'établissements publics varient sensiblement selon qu'ils connaissent ou non les consommateurs concernés.

##### 3.3.1.1 Prévenir les abus d'alcool

Plusieurs tenanciers d'établissements publics ont fait état des efforts consentis pour limiter la consommation d'alcool de leurs clients. Certains leur conseillent d'arrêter de boire (parfois en agitant la menace des contrôles de police – réels ou de pure fantaisie –, d'autres renoncent à servir de l'alcool, d'autres encore cherchent à écarter de leur établissement les personnes connues pour leurs abus. On

note en particulier une tentative – avortée – de contrôler l'âge de consommateurs à première vue trop jeunes pour consommer de l'alcool fort.

Au début, j'avais demandé l'âge de deux jeunes accompagnés d'un adulte. Tous les trois avaient commandé de l'alcool fort. Le client s'est fâché et il n'est plus jamais revenu. [22]

La plupart des tenanciers ne cachent pas que leurs attitudes renvoient également au souhait de ne pas nuire à la réputation de leur établissement en accueillant des consommateurs connus pour leur potentiel élevé de nuisance (mauvais payeurs et perturbateurs). Ce thème a moins été évoqué à la Vallée de Joux.

Lorsque je vois que des gens boivent trop et qu'il y a des problèmes, je me mets au milieu du groupe et je discute avec eux. C'est possible parce que je connais bien mes clients et je sais quelle attitude il faut adopter avec chacun d'eux. (...) Je suis arrivé à plus ou moins éliminer les ivrognes qui, de toute façon, paient mal et perturbent. [12]

J'ai pour principe de ne pas servir celui qui a trop bu. L'autre soir, un groupe est arrivé et une personne était déjà en mauvais état. J'ai dit que je servais les autres mais que je refusais de servir de l'alcool à celui qui était déjà dans cet état. Le groupe voulait partir mais je préfère perdre quatre ou cinq clients plutôt que créer des histoires. [11]

### 3.3.1.2 Réduire les conséquences de la conduite en état d'ivresse

'Gérer' l'ivresse de certains clients constitue la réaction la plus fréquemment évoquée par les tenanciers d'établissements publics des deux secteurs géographiques étudiés. Les démarches entreprises à ce titre vont du moins contraignant (conseiller de ne pas conduire pour regagner son domicile et encourager à choisir de se faire raccompagner en taxi ou par une connaissance) au plus contraignant (confisquer les clés du véhicule, organiser le retour – par exemple en raccompagnant soi-même le client ivre –, loger le client en attendant qu'il dessoûle ou appeler les gendarmes).

Lorsque je vois que quelqu'un a trop bu et qu'il doit prendre sa voiture, je lui dis de faire gaffe. [2]

Les situations sont multiples. Lorsque quelqu'un a trop bu et qu'il a déposé ses clés sur le banc, on les lui prend en lui disant qu'il ne peut pas rentrer dans cet état. (...) Certains clients, on les ramène. D'autres fois, on propose un taxi et des fois on les met dans une chambre d'hôtel. On ne peut pas laisser partir comme ça une personne qui a trop bu. (...) Lorsqu'elle a voulu partir, très saoule, on s'est rendu compte qu'elle était seule. Personne ne savait où elle habitait et elle n'a pas voulu donner son nom. On ne pouvait pas la laisser partir, même à pied car elle aurait couru un danger. On a donc dû faire appel à la gendarmerie qui a été sympathique avec elle. [13]

Je n'arrive pas à laisser quelqu'un partir à pied lorsqu'il fait froid et qu'il doit marcher plusieurs kilomètres. Alors, quitte à salir ma voiture, je le ramène. Il y a quelque temps, j'ai dû emmener quelqu'un à l'hôpital car il était en très mauvais état. [17]

### 3.3.1.3 Une responsabilité 'à géométrie variable'

Les cafetiers-restaurateurs établissent une claire distinction entre les consommateurs qu'ils connaissent et à l'égard desquels ils se sentent responsables (à moins que ce soit 'moins impuissants') et les consommateurs inconnus, dont ils ne savent rien des moyens de locomotion. Cette tendance semble s'être renforcée ces dernières années.

Si je le connais, je lui ramasse les clés et j'appelle un taxi. Si je ne le connais pas, je lui propose d'appeler un taxi. [3]

Si on connaît les gens, c'est plus facile de demander de laisser les clés. Il y a quelques jours, le barman a dit de laisser ses clés à une de ses connaissances et qu'il l'aurait ensuite raccompagné. Le problème, c'est avec les gens qu'on ne connaît pas. Personnellement, comme patron, je ne peux pas dire à quelqu'un de me donner ses clés. [11]

Certains tenanciers – peu nombreux – n'engagent absolument pas leur responsabilité ou ont cessé de le faire en raison des réactions des clients.

Quand ils sortent d'ici, on ne sait pas où ils vont. On a notre établissement en ville et le gens passent d'un établissement à un autre. On ne sait pas s'ils sont en voiture ou pas. [10]

Je ne vois pas comment les gens sont arrivés chez moi, si c'est en voiture ou d'une autre manière. [6]

Ce n'est pas possible d'empêcher quelqu'un de prendre la route et je ne peux pas être responsable de tout. [8]

Une fois, il y a longtemps, j'ai dit à quelqu'un 'laisse-moi tes clés' et j'ai reçu un poing à la figure. Depuis je ne dis plus rien. [5]

Les tenanciers distinguent les consommateurs 'commodes' (souvent des personnes connues avec lesquelles ils entretiennent des relations relativement familières) et les clients 'malcommodes', ceux qui ont 'le vin mauvais'. Les interventions auprès des premiers sont relativement aisées tandis que celles auprès des clients malcommodes peuvent se révéler particulièrement délicates et sont redoutées (par exemple en raison de la violence de ces consommateurs).

Si les personnes partent en voiture, je n'interviens pas. Je n'ai jamais demandé les clés à quelqu'un. Ça peut rapidement devenir dangereux. [22]

Il faut en dernier lieu souligner que les informations fournies par la gendarmerie vaudoise nuancent l'image de personne redoutant les conséquences possibles des abus d'alcool de ses clients transparaisant à travers les énoncés des tenanciers d'établissements publics. De fait, rares seraient les patrons de débits de boissons qui raccompagneraient les clients ivres.

### 3.3.2 Responsables d'associations

Les problèmes liés à la consommation excessive d'alcool paraissent relativement bien maîtrisés dans le cadre des sociétés au sujet desquelles il a été possible de réunir des informations. Exception faite des 'sociétés de jeunesse' – très implantées en milieu rural et qui financent leurs activités en organisant des soirées à l'occasion desquelles les abus d'alcool sont fréquents –, les sociétés à but sportif ou artistique parviennent à séparer efficacement les activités relevant de leur but social des moments où leurs membres se retrouvent dans un contexte plus ouvert. En général, la consommation d'alcool est inexistante ou très faible durant les entraînements et les répétitions. Elle peut augmenter sensiblement en dehors de ces moments précis.

Il n'y a aucun problème de boisson avec les jeunes jusqu'à quatorze ou quinze ans. Dès seize ou dix-sept ans, il y a un problème mais il reste modeste et ne se pose presque pas pour les juniors. Les entraîneurs essaient de séparer le sport et la boisson. Le problème ne se pose pas vraiment pendant les événements organisés par le club mais après, quand les gens vont dans d'autres bistrotts ou dans les

bals. (...) Le club n'a aucun moyen de contrôle sur ce qui se passe après que les gens aient quitté la buvette. [53]

### 3.3.3 Réactions des consommateurs

De manière presque unanime, les tenanciers des deux secteurs géographiques relèvent que les consommateurs supportent généralement mal les démarches visant à les dissuader de boire ou de conduire. Cet avis est partagé par les autres informateurs (responsables d'associations, journalistes). L'estimation du taux de refus d'entendre raison chez les clients qui ont manifestement trop bu se situerait généralement à 80%.

Les clients éméchés que l'on propose de raccompagner le prennent très mal car ils estiment être tout à fait en état de conduire. Jamais un client n'a accepté d'être ramené. [1]

On est souvent confronté à des réactions violentes lorsqu'on dit à quelqu'un qu'il n'est pas en état de conduire : 'je suis assez grand pour décider', 'je conduis encore mieux quand j'ai bu'. Ils osent tout lorsqu'ils sont dans cet état. Ce n'est pas toujours facile d'intervenir en tant que restaurateur. Il y a la relation avec le client qu'il faut ménager. C'est beaucoup plus facile pour les amis de la personne. [13]

Il y a toujours la difficulté à convaincre celui qui a trop bu – tous âges confondus – de donner les clés de sa voiture. On a le sentiment qu'on est toujours plus fort, plus agressif. Il ne faut pas oublier que l'alcool est un euphorisant. De plus, c'est difficile d'admettre qu'on a bu des verres. [60]

Certains informateurs font remarquer que le refus d'abandonner son véhicule peut aussi parfois renvoyer à (ou être renforcé par) la nécessité de pouvoir en disposer le lendemain pour se rendre à son travail. Cet impératif apparaît d'autant plus fort que la personne en cause réside loin de son lieu de travail. Il est crucial dans les régions excentrées dépourvues de transports publics efficaces.

Ils ont besoin de disposer tout de suite de leur voiture le lendemain pour aller travailler. Et avec les problèmes qu'il y a maintenant dans le monde du travail, ils ne peuvent pas se permettre de ne pas aller travailler le matin. [14]

Un tenancier bullois déclare parfois tenir compte de cet impératif lorsqu'il reconduit un client pris de boisson. Accompagné d'une autre personne, il ramène simultanément l'automobile et son conducteur puis regagne son établissement avec le second véhicule (principe Nez rouge). Cela n'arrive toutefois qu'avec les clients connus et encore tous n'acceptent-ils pas d'être reconduits à domicile.

La résistance est moindre lorsque la proposition de se faire reconduire émane d'une connaissance. La solidarité – surtout mentionnée à la Vallée de Joux – facilite l'entraide lorsque quelqu'un n'est plus en état de conduire. Ce qui apparaît nouveau à cet égard, c'est que la résistance aux propositions d'entraide apparaît de moins en moins résolue.

Quand il a voulu partir avec sa voiture, ses copains lui ont dit qu'ils le ramèneraient. Il refusait. Il voulait partir seul et encore boire car il avait eu des problèmes dans sa famille. Mais les autres lui ont dit 'on est arrivé avec toi, on part avec toi et on te ramène car tu ne peux pas conduire dans cet état'. [11]

Si la personne qui a trop bu est en groupe, ici - et ce n'est pas nouveau - il y a une grande solidarité, les autres le ramènent. Si la personne branle vraiment, je trouve que maintenant les gens sont plus conscients et moins vexés. [20]

## 3.4 HABITUDES DE CONSOMMATION

Tout en considérant que l'on boit en moyenne plus à Bulle ou à la Vallée de Joux que dans d'autres régions, les tenanciers d'établissements publics interrogés observent les mêmes tendances en matière de consommation d'alcool : leurs clients boivent moins qu'autrefois et ils boivent différemment.

### 3.4.1 Diminution de la quantité d'alcool consommée

La diminution de la consommation d'alcool s'observe tant au niveau des quantités absorbées à chaque occasion que du nombre des occasions de consommer. Les tenanciers relèvent que leurs clients tendent à renoncer au système des 'tournées' et qu'ils s'en tiennent de plus en plus à ne 'boire qu'un verre'. Beaucoup renoncent aussi au 'dernier verre'. Un des informateurs – qui cumule des responsabilités de chef d'entreprise (secteur de la construction), de commandant d'unité militaire et de président d'une société à vocation sportive – observe une nette diminution de la consommation d'alcool dans les trois domaines où il est actif.

Certains informateurs mettent en évidence les circonstances particulières à l'occasion desquelles la tendance à abuser de l'alcool demeure importante. C'est notamment le cas des fins de semaines (nombreux excès le vendredi et le samedi soir), des situations de groupe (effet d'entraînement et multiplication des 'tournées'), des soirs de pleine lune (deux cafetiers de Bulle établissent un parallèle entre ce phénomène et l'euphorie ainsi que l'agressivité des consommateurs), des bals et des manifestations organisées par les sociétés de jeunesse ainsi que de manifestations d'importance régionale (Comptoir gruérien, Comptoir vallorbier).

En ce qui concerne la réduction du nombre des occasions de consommer, les observateurs mentionnent que passablement de clients renoncent à prendre l'apéritif et à fréquenter les établissements publics en sortant du travail ou à la fin des entraînements ou répétitions des associations à but sportif ou culturel. De plus, les clients ne s'attardent plus dans les établissements publics et regagnent plus rapidement leur domicile.

Ils ne sortent plus comme un temps, fini les apéros ! Ils boivent maintenant surtout en mangeant. [19]

Les personnes qui d'habitude s'arrêtaient pour boire en sortant du travail – avant de rentrer chez eux – ne le font plus pour ne pas laisser la voiture en vue devant l'établissement de crainte d'être suivis par la police lorsqu'ils repartent. [23]

C'est très difficile de vivre de ce métier maintenant et je ne suis pas sûre de pouvoir tenir encore les deux ans qui me restent avant d'arriver à la retraite. Il y a dix ou quinze ans, je devais pousser les gens dehors le soir en disant 'Messieurs, on ferme' et les gens continuaient de boire alors que maintenant, à 21.30 h, il n'y a plus personne. [21]

Certains doutent toutefois que cette tendance à réduire la consommation d'alcool soit significative du point de vue de la conduite en état d'ivresse. Les clients auraient déjà souvent dépassé la limite autorisée lorsqu'ils décident d'interrompre leur consommation. De ce fait, une proportion élevée des clients d'établissements publics fermant à une heure avancée de la nuit ne seraient théoriquement pas en état de conduire.

Il y a un écart entre ce qu'ils disent et ce qu'ils font. Ils disent 'il faut que j'arrête parce que je dois conduire', mais lorsqu'ils le disent, ils sont déjà au-delà de la dose. Et ensuite ils ajoutent un verre, puis un autre verre... [13]



### 3.4.2 Choix de boissons moins alcoolisées

Les tenanciers d'établissements publics observent un net transfert des boissons les plus alcoolisées vers des boissons moins alcoolisées. La diminution est particulièrement marquée en ce qui concerne les alcools forts, notamment les eaux-de-vie 'bon marché' telles que pomme, marc, etc. A Bulle, la consommation de pomme tend à disparaître en matinée. Cette tendance est du reste confirmée par d'autres observateurs de la situation locale.

Auparavant, beaucoup de monde venait boire sa pomme à six heures, avant d'aller travailler. Maintenant, j'ouvrirais à huit heures que ça ne changerait rien. [2]

Il y a quinze ans, lorsque j'ai ouvert mon établissement, il me fallait quarante litres de pomme par mois. Maintenant moins de trois litres suffisent. [9]

Les autres transferts concernent le vin – remplacé par de la bière mais surtout par de l'eau minérale, notamment durant les repas – et les apéritifs – auxquels les consommateurs renoncent de plus en plus avant de prendre leur repas. En outre, les personnes qui prennent un repas renoncent de plus en plus à le conclure par un alcool fort.

Les gens boivent beaucoup moins d'apéritifs le soir. La petite liqueur, on la vend moins. Les repas d'affaires sont aussi différents : apéritifs moins forts, beaucoup d'eau minérale et du vin en petite quantité – mais de bonne qualité – pendant le repas et plus du tout d'alcools forts après. La situation économique influence aussi ce comportement : les gens font plus attention aux horaires. [20]

Les gens boivent différemment. Je fais de la restauration, mais une personne ne boira plus une bouteille de rouge avec deux ou trois blanc-cassis. Ça, c'est fini. [18]

Il y a quinze ans, les ouvriers qui venaient dîner chez moi prenaient du vin ou de la bière, maintenant ils ne commandent quasiment plus que de l'eau minérale, quelques Coca ou autres boissons sucrées. [9]

Des observateurs relèvent toutefois que la consommation d'alcools forts 'à la mode' (gin, vodka, whisky) est élevée chez les jeunes et qu'elle tendrait même à augmenter.

Ces constatations sont généralisées dans les deux districts et confirmées par d'autres observateurs.

Auparavant, quatre personnes à table prenaient facilement deux à trois bouteilles. Actuellement, c'est plutôt une bouteille de vin et trois litres d'eau minérale. Et les bistros à la Vallée de Joux se vident. Ce phénomène est d'une part dû à la crise et, d'autre part – une part plus importante – à la peur des contrôles de police. Alors les gens boivent chez eux. Parfois, trois ou quatre personnes se rendent chez quelqu'un et celui qui ne boit pas ou qui boit peu ramène les autres. Un peu comme Nez rouge. Mais ils boivent aussi souvent seuls à la maison. Et je trouve ça dommage car il y a beaucoup moins de contacts qu'avant. Le bistrot était un lieu de socialisation, d'échange. [42]

### 3.4.3 Différences entre catégories sociales

En matière de consommation d'alcool – et le cas échéant de modifications survenues à ce propos –, les informateurs opposent plusieurs catégories sociales. Les différences entre sexes portent sur le fait que des comportements auparavant très typés (nette opposition entre hommes, consommateurs – excessifs – d'alcool et femmes plutôt abstinentes ou consommatrices très modérées) tendent à se rapprocher,

surtout chez les plus jeunes. Cette observation concerne les deux régions considérées. Le constat n'est pas seulement effectué par les tenanciers d'établissements publics : responsables d'associations et gendarmes observent également cette évolution.

Notre restaurant est placé entre deux bars. C'est épouvantable ce que nous voyons quand nous sortons, à minuit, après la fermeture. Des filles et des garçons en très mauvais état. (...) De mon temps, les filles, quand on avait cet âge, si on buvait un Martini de la soirée pour se sentir grandes, c'était déjà beaucoup. Après on buvait des limonades. Maintenant, c'est des alcools forts. [14]

On constate une évolution concernant les filles : elles boivent maintenant beaucoup plus et de façon plus ostentatoire qu'auparavant. [52]

Egalement mises en évidence par quelques informateurs, les différences entre consommateurs 'ruraux' et consommateurs 'urbains' concernent avant tout les plus jeunes. Elles opposent d'une part une population provenant de la campagne, consommant surtout en fin de semaine, plus excessive dans ses comportements alcooliques, plus perturbatrice et nettement plus dépendante des moyens de transports privés et, d'autre part, une population domiciliée en ville, paraissant mieux gérer sa consommation d'alcool et surtout pouvant plus facilement se déplacer sans véhicule privé. Ces observations concernent avant tout la population de Bulle et de ses environs puisqu'aucune localité au caractère à proprement parler 'urbain' n'existe à la Vallée de Joux.

Il y a aussi les jeunes de la ville et les jeunes de la campagne. La différence, c'est que ceux de la campagne boivent plus et qu'ils sont plus rustres. [14]

Des différences sont souvent perçues entre groupes d'âges. Elles sont toutefois loin d'être convergentes. Certains informateurs estiment que les jeunes sont plus sensibles que les personnes d'âge mûr à la problématique de l'alcool et qu'ils en consomment moins que leurs pairs d'il y a quelques années – c'est notamment le cas des jeunes gens et jeunes filles qui pratiquent une activité sportive. A cet égard, un informateur estime que la consommation d'alcool a sensiblement diminué chez les jeunes Combiens depuis l'ouverture d'un centre sportif.

Depuis cinq ou six ans, on a un centre sportif. Les jeunes ont maintenant quelque chose à faire, ils ont une alternative au pub. Avant, quand on avait du temps libre, la seule activité était de se retrouver au bistrot. Maintenant, les jeunes qui sortent de l'école vont au centre sportif. Avant, on passait au pub en attendant le train, on sortait au bistrot pour faire quelque chose. Même s'ils ne buvaient pas, les jeunes de quatorze ou seize ans étaient déjà en contact avec l'alcool et la fumée des autres. Le passage à l'alcool et à la fumée en était accéléré. [56]

Les jeunes ne boivent pas énormément d'alcool. Ils ne boivent pas pendant la semaine mais plutôt le vendredi et le samedi soir, avant d'aller en discothèque. [16]

J'ai l'impression qu'il y a une meilleure prise de conscience chez les jeunes, actuellement, si on compare au comportement des jeunes d'il y a dix ou quinze ans. Cela si on regarde sur un plan d'ensemble, car il reste toujours quelques jeunes écerclés. Donc, insouciance il y a dix ou quinze ans et responsabilisation maintenant. [31]

D'autres informateurs jugent impressionnante la consommation alcoolique de cette fraction de la population qui s'initie à l'alcool en buvant des 'premix', boit passablement d'alcools forts, combine alcool et stupéfiants, commet des excès en fin de semaine et considère parfois ceux-ci comme de

nécessaires rites de passage. De manière générale, on constate néanmoins que les informateurs de la Vallée de Joux mettent en général l'accent sur l'importante consommation alcoolique des jeunes. C'est plutôt à Bulle qu'une perception contrastée des habitudes de consommation de la jeunesse transparait des données récoltées.

Le problème est différent chez les jeunes. Eux n'ont pas modifié leur comportement. Et ce qui est inquiétant, maintenant, c'est les mélanges qu'ils font entre alcool et produits tels que l'ecstasy. L'âge de la consommation d'alcool s'abaisse de plus en plus. Un enseignant m'a dit qu'il lui arrive de voir des gamines de quatorze ans arriver soûles – ou en tout cas avec l'haleine chargée d'alcool – aux cours de l'après-midi. [55]

Les opinions varient également en ce qui concerne les personnes d'âge mûr que certains perçoivent comme plus raisonnables (notamment celles qui ont des charges de famille ou qui dépendent de leur véhicule pour gagner leur vie) tandis que d'autres se les représentent plus fières de leur capacité d'absorber de grandes quantités d'alcool tout en s'estimant néanmoins capables de conduire.

Les jeunes prennent plus de risques. C'est pour les quarante-soixante ans que le comportement a le plus changé. [3]

Les jeunes sont des cas à part, ils s'en foutent, quand ils font la fête ils y vont à fond. Les changements je les perçois plutôt chez les gens qui ont une famille (vers les quarante ans) et qui commencent à réfléchir. Eux, lorsqu'ils arrivent à quatre ou cinq bières ils arrêtent parce qu'ils doivent conduire. [11]

Les personnes de trente-cinq ans et plus n'ont pas encore été assez sensibilisées. Les jeunes laissent par exemple nettement plus souvent leur voiture sur place et se font ramener par ceux qui ont moins bu. La difficulté commence avec les personnes de trente-cinq ans et plus. Celles-là sont moins enclines à l'abandonner. [31]

### 3.5 CONDUITE SOUS L'INFLUENCE DE L'ALCOOL

Les observateurs sont pratiquement unanimes à constater que des changements sont intervenus durant les deux à six dernières années en matière de déplacements sous l'influence de l'alcool. Un large éventail de réponses sont apportées à ce problème. Elles se regroupent dans trois grandes catégories : a) se laisser reconduire par un tiers, b) attendre que les effets de l'alcool soient dissipés et c) conduire malgré tout mais en tenant éventuellement compte de son alcoolémie.

#### 3.5.1.1 Choisir de se faire reconduire par un tiers

Deux possibilités peuvent se présenter selon que le conducteur avait ou non anticipé le fait que sa consommation d'alcool dépasserait la limite lui permettant de conduire lui-même son véhicule<sup>c</sup>. Dans le premier cas de figure, les dispositions peuvent consister à renoncer à se déplacer en voiture ou à transférer la responsabilité de conduire à un tiers ou à un chauffeur professionnel. Les tenanciers des deux districts constatent de plus en plus souvent qu'un convive, désigné d'emblée comme celui qui ramènera les autres, s'abstient de boire.

---

<sup>c</sup> Aucune indication quant au mode de fixation de cette limite : 'légale' ou 'subjective'

Ceux qui viennent avec l'intention de boire, décident souvent de laisser la voiture à la maison. [4]

Depuis quelques temps, on voit très souvent à une table une personne qui dit 'je ne bois pas parce que je ramène' ou 'j'arrête de boire parce que je ramène'. Des fois ils se sont déjà organisés avant de venir, d'autres fois ça se passe à table : 'qui conduit pour rentrer ?' [8]

Ce que je vois aussi c'est qu'il y a souvent des groupes d'amis où, à tour de rôle, il y en a un qui ne boit pas. Ils viennent chaque week-end, mais celui qui ne prendra pas d'alcool change à chaque fois. Ce sont des personnes dans la quarantaine, qui ont déjà eu des problèmes d'amendes ou de retrait de permis. [11]

Lorsqu'il s'agit de couples (c'est là où le changement est le plus manifeste), les tenanciers observent de plus en plus que l'homme conduit en arrivant et qu'il passe les clés à sa femme en entrant dans l'établissement. Un tel comportement est plus apparent au sein des couples encore jeunes et plusieurs interlocuteurs mettent en évidence la résistance des maris d'un certain âge à céder le volant à leur femme (surtout à la Vallée de Joux).

Lorsque des couples arrivent, l'homme boit et dit : 'c'est ma femme qui conduit'. [6]

L'homme conduit ainsi en arrivant, la femme en partant. Mais à l'extérieur des couples, les exemples sont rarissimes. [17]

Lors de contrôles, on voit souvent des femmes au volant et leur mari couché sur la banquette arrière. [71]

Lorsque je sors avec ma femme, comme je boirai un peu plus qu'elle, c'est elle qui conduit. Mais les hommes qui font ça sont très rares à la Vallée de Joux. On le voit à la sortie des restaurants : s'il y a un homme, c'est lui qui se met au volant, même s'il a bu plus que sa femme. [42]

Les gendarmes des deux districts confirment les changements intervenus. Ils constatent que de plus en plus de voitures circulent avec une personne sobre au volant alors que les autres occupants ont visiblement bu.

Des modifications sont intervenues dans l'organisation des déplacements de plusieurs personnes. On assiste de plus en plus à l'abandon des déplacements en véhicule individuel et à leur remplacement par le regroupement dans une voiture conduite par une personne désignée pour ne pas boire (là encore, il s'agit souvent d'une femme). Depuis quelques années, une société à la Vallée de Joux a choisi d'affréter un autocar pour ses déplacements en groupe.

Alors, lorsqu'on fait des déplacements, de plus en plus on s'organise pour aller à plusieurs dans une voiture, avec au volant une personne qui ne boit pas. Au retour, si on a fait la fête et qu'on ne s'est pas organisé avant, les gens sont quand même plus sensibilisés au problème et c'est par exemple les filles qui conduisent. Mais il y a souvent le problème de convaincre celui qui a trop bu de donner les clés de sa voiture. [60]

Depuis quatre ou cinq ans, lorsqu'on a des réunions de jeunes dans le canton, on s'organise pour descendre à cinq dans une voiture, conduite par une personne qui ne boira pas. [56]

On a organisé quelque chose de semblable à Nez rouge lorsqu'on a fait un camp de ski au Brassus, l'année dernière. On allait skier au Brassus et on dormait aux Bioux, à une dizaine de kilomètres donc.

Après le ski, on faisait des monstres fêtes où on buvait, mais on avait organisé un système de petits bus qui ramenaient les gens au petit matin dans leur dortoir et qui les ramenaient vers leur voiture le lendemain. Ça a été accueilli assez froidement au début, mais après ils ont été contents. Plus Nez rouge sera popularisé et plus les gens s'y habitueront. [56]

Depuis dix ou douze ans, la société loue un car pour ses déplacements lors de concerts. En effet, après une exhibition, il y a un repas et la 'fête'. Il est indéniable que les gens boivent. Les 'vieux' de la chorale racontent des rentrées mémorables après des concerts. Le comité de l'époque a donc constaté qu'il y avait eu trop de 'miracles'. Les gens buvaient beaucoup et certains avaient été victimes de sorties de route spectaculaires mais miraculeusement sans blessure. Il a donc pris la décision de ne pas assumer la responsabilité morale de ces éventuels accidents et de louer un car avec chauffeur lors de chaque sortie. Le cachet que la chorale demande est donc augmenté des 1 200 francs que coûte ce transport mais la solution paraît satisfaire tout le monde. En effet le car fait un ramassage des gens avant et les ramène à la maison après. D'autres chorales n'ont pas encore fait le pas et utilisent le système D en prenant des petits bus ou en s'organisant entre eux. [55]

Pourtant entendus en qualité d'observateurs privilégiés et non comme protagonistes, des tenanciers d'établissements publics ont parfois évoqué leur propre comportement au volant se profilant ainsi parfois dans le rôle de 'diffuseur de nouveaux comportements'. Un tenancier de Bulle déclare à ce propos s'organiser avec sa femme pour que chacun s'abstienne à tour de rôle de boire. Il explique son changement d'attitude par la répression policière ainsi que par le fait d'avoir des enfants qu'il perçoit comme les victimes potentielles d'un conducteur ivre.

Le système de la désignation préalable est toutefois encore loin d'être généralisé et les conducteurs qui ne s'estiment plus en état de conduire sont contraints de se rabattre sur des solutions 'de fortune'. De ce fait, ce n'est souvent que le consommateur ayant le moins bu qui prend le volant (et non pas une personne demeurée sobre).

Les gens ne s'organisent pas pour que quelqu'un s'abstienne de boire et reconduise les autres. Il faudrait pour cela s'organiser au préalable et c'est justement lorsque rien n'est organisé qu'on s'amuse le mieux. [15]

A défaut de conducteur disponible, certaines consommateurs cherchent une aide extérieure. Elle peut consister en l'épouse appelée à la rescousse, en un taxi (tendance observée uniquement à Bulle, probablement en raison de l'existence d'un service de taxis développé sans équivalent à la Vallée de Joux) ou en Nez rouge (dans les lieux et au moment où le service est disponible).

C'est beaucoup plus problématique lorsque c'est spontané, par exemple lorsque les maris sortent de l'usine le vendredi soir, qu'ils s'arrêtent pour boire l'apéritif et qu'ils continuent en allant au bal. (...) Lors de bals, il arrive qu'on annonce la présence de la police à l'extérieur. (...) On voit ainsi des maris appeler leurs épouses pour qu'elles viennent les chercher (...). [71]

Dans 95% des cas les gens refusent de l'aide. Mais il y a des fois des gens qui disent : 'appelle-moi un taxi'. [5]

Il y a quelque temps, je me suis fait ramener d'Yverdon (à la Vallée de Joux). J'étais avec des amis qui connaissaient Nez rouge. J'ai raconté ça dans mon café mais ce geste a été plutôt mal reçu. Ici en tout cas,

l'idée qu'il faut 'assumer la voiture' est bien ancrée et le fait de se faire ramener est vécu comme un échec. Ça diminue la personne de se faire ramener. [17]

### 3.5.1.2 Attendre que les effets de l'alcool soient dissipés pour reprendre le volant

Les informations récoltées font apparaître des comportements différents selon que l'incapacité de conduire a été ou non anticipée. Lorsque des excès sont prévus, des solutions sont recherchées pour dormir sur place. De telles situations sont avant tout évoquées par les informateurs qui décrivent le fonctionnement de groupes organisés (sociétés de jeunesse, sociétés sportives ou sociétés à vocation culturelle). Elles sont également observées par la gendarmerie.

Pour la plupart des personnes le permis est trop précieux. Alors il y a des alternatives au bistrot : les gens se regroupent dans des chalets et ils boivent car ils restent dormir sur place. Ils font la fête comme ça au lieu d'aller au bistrot. [21]

Lorsque nous nous déplaçons dans le canton, ça nous arrive de prendre des sacs de couchage et même des tentes en se disant que si vraiment ça ne va pas, on pourra dormir dans la voiture. [56]

Depuis quelques années, on constate aussi une volonté d'éradiquer le problème de l'alcool au volant lors de fêtes organisées par des sociétés. C'est le cas par exemple lorsque les fêtes s'étalent sur trois ou quatre jours. On organise un camping ou des possibilités de dormir dans les abris de protection civile. Les présidents de sociétés sont actuellement très sensibles à ça. C'est quelque chose qu'on n'aurait pas vu il y a une quinzaine d'années. [71]

Lorsque l'incapacité de conduire prend les gens quelque peu au dépourvu, les solutions sont de deux ordres : regagner son domicile à pied ou dormir sur place. Les tenanciers d'établissements publics observent qu'un nombre accru de conducteurs abandonnent leur véhicule sur le parking de l'établissement à l'heure de la fermeture et qu'ils regagnent leur domicile par d'autres moyens (solution plus fréquemment utilisée en milieu urbain, où les distances sont relativement peu importantes).

Il arrive souvent que des personnes abandonnent leur voiture au restaurant et partent à pied. [4]

Il arrive que des clients laissent la voiture et viennent la chercher le lendemain. Mais j'ai une clientèle essentiellement bulloise et mon établissement est au centre ville, ce qui facilite les choses. [7]

Depuis quelques années, on constate que des véhicules restent sur place après une fête. Ce phénomène va en s'accroissant. Avec, maintenant, de temps en temps, des gens endormis dedans. [70]

### 3.5.1.3 Conduire malgré tout

Avoir absorbé de l'alcool n'incite pas toujours à renoncer de conduire. On peut même dire que la proportion des personnes qui s'abstiennent de le faire en choisissant de se faire raccompagner par un tiers ou en attendant que la disparition des effets de l'alcool constituent une minorité. Pour les autres, prendre le volant peut s'effectuer en tenant compte de leur état et en y adaptant leur style de conduite.

C'est plutôt 'on adapte sa conduite par rapport aux verres qu'on a bu'. En conséquence, les gens vont rouler plutôt prudemment. Ils ne vont pas rouler très vite, ils n'essaient pas de faire des performances et de provoquer un accident qui les exposerait à un contrôle. [20]

Un autre type de comportement (mais les deux peuvent se combiner) consiste à éviter d'être confronté à un contrôle de police en recherchant un itinéraire où cette probabilité est réduite au maximum. A cet égard, le fait que l'emplacement des contrôles de police soit souvent signalé par Natel peut leur donner le sentiment de maîtriser un peu mieux la situation.

Mais ils ne modifient pas leur comportement vis-à-vis de l'alcool ou de la conduite. Ils s'organisent simplement mieux. On discute beaucoup à propos des contrôles et de leur emplacement. Le Natel a rendu la chose très facile. Les gens appellent le café en disant qu'il y a un contrôle à tel endroit et le restaurateur le communique aux clients. [17]

Depuis qu'il y a ces contrôles, les gens se donnent le mot. Récemment, il y a eu trois jeunes qui sont entrés dans mon établissement en disant aux clients qu'il y avait un contrôle un peu plus bas. J'ai voulu aller voir si c'était vrai et ça l'était effectivement. Les gens cherchent maintenant un peu à tour de rôle où il y a des contrôles et ils vont les signaler dans tous les établissements. Et à Bulle il y en a trente-deux ! [2]

A côté des personnes qui prennent quelques précautions pour limiter les risques d'accident ou la probabilité d'être contrôlées, l'impression prévaut que de nombreux conducteurs ne se soucient guère des conséquences possibles de leur abus d'alcool, certains allant même jusqu'à prétendre que l'alcool améliore leurs capacités de conducteurs.

L'alcool au volant, c'est une bombe mais je n'ai pas tellement constaté de modification en matière de conduite dans cet état. J'ai l'impression que c'est le statut quo. [13]

Les clients éméchés prennent très mal qu'on leur propose de les raccompagner. Ils estiment qu'ils sont tout à fait en état de conduire. Jamais un client n'accepte d'être raccompagné. On reprend la discussion une fois qu'il revient et alors ils admettent souvent qu'ils avaient peut-être un peu trop bu. [1]

Lorsque le club se retrouve pour un repas chez l'entraîneur, il faudrait que deux ou trois jeunes ne boivent pas pour ramener les autres. Mais ils rigolent et prennent leur voiture. [57]

#### 3.5.1.4 Quelques différences entre groupes sociaux

En matière de conduite sous l'influence de l'alcool (ou d'abstention d'un tel comportement), les informateurs tendent généralement à opposer femmes et hommes d'une part, jeunes et moins jeunes d'autre part. En ce qui concerne les différences entre sexe, les femmes sont très largement décrites comme celles auxquelles on recourt pour conduire en raison de leur moindre consommation d'alcool (ou de leur abstinence). La gendarmerie constate toutefois plus fréquemment qu'auparavant la présence de femmes en état d'ivresse au volant de véhicules.

Maintenant, on en voit beaucoup qui viennent avec leur bonne amie et les filles boivent plutôt du coca. Alors, ils disent qu'ils peuvent boire parce qu'elles conduisent. [7]

En ce qui concerne l'opposition entre groupes d'âges, la tendance qui se dégage du matériel rassemblé suggère que les jeunes se montrent généralement moins sensibles que leurs aînés au problème de la conduite sous l'influence de l'alcool.

Lors des camps (d'une société à vocation culturelle), les jeunes boivent énormément et ils prennent le volant aussi. C'est un rite de passage, chez les jeunes. [41]

Les jeunes, c'est un réel problème. Ils ne sont pas sensibles à ce problème de conduite en état d'ivresse. En plus, ils trouvent que c'est un échec de ne pas assumer la voiture. Et puis, ils ont l'habitude de boire beaucoup. (...) Lorsque ces jeunes arrivent dans mon établissement, ils ont déjà beaucoup bu chez les parents avant. Il y a aussi le problème de l'isolement qui fait qu'après avoir bu ici, ils se déplacent en discothèque. Chaque année, on perd des jeunes sur ces routes. On boit beaucoup. Lorsqu'on sort, il fait froid, c'est verglacé et on franchit la montagne ... Les jeunes ont besoin de prouver. Le vendredi, le problème se pose avec moins d'acuité car je ferme à deux heures du matin. Ensuite, il y a la \*\*\*. [17]

Les personnes qui ont changé de comportement, ce sont celles de trente ans et plus. On voit par exemple depuis quatre ou cinq ans des personnes qui se groupent pour descendre voir un match dans une seule voiture, conduite par une personne qui aura décidé de ne pas boire ce jour-là. [23]

J'essaie d'introduire l'idée de se faire ramener par quelqu'un qui n'a pas bu : lorsqu'on fait des sorties avec nos épouses, j'ai introduit l'exemple de se faire ramener par elles : on met notre fierté de côté et ce sont les épouses qui nous ramènent. Au début on nous a regardé ironiquement, on s'est gentiment moqué de nous. Maintenant il y en a qui suivent l'exemple, mais ce sont des personnes de mon âge [la cinquantaine]. Les jeunes, eux, ne sont pas perméables à ce type de discours. Et lors des sorties du vendredi soir les jeunes boivent beaucoup et conduisent car il y existe une fierté à ne pas rentrer à pied. [57]

Les avis des informateurs ne sont cependant pas toujours concordants. Même s'ils conservent un caractère relativement minoritaire, des appréciations plus favorables au comportement routier des jeunes et moins favorable à celui de leurs aînés sont aussi formulées.

J'ai l'impression que les jeunes d'aujourd'hui sont plus conscients, plus sensibilisés et font plus attention à ce problème. Il reste toutefois toujours des jeunes qui prennent leur cuite et qui repartent en voiture. A cet égard, il n'existe pas de grande différence entre ville et campagne. [70]

Les jeunes laissent nettement plus souvent la voiture sur place et se font ramener par ceux qui ont moins bu. La difficulté commence avec les personnes de trente-cinq ans et plus. Celles-là sont moins enclines à l'abandonner. [31]

Les données récoltées ne permettent pas d'apprécier avec une grande précision l'importance de ces tendances. Elles ont été mises en évidence comme autant de ruptures par rapport à la situation qui prévalait autrefois mais plusieurs informateurs déclarent que les situations où l'un des convives s'abstient de consommer pour reconduire d'autres personnes sont encore assez rares, du moins dans les établissements publics (par opposition aux sorties de sociétés). Il faut qu'une personne soit fortement sous l'emprise de l'alcool pour qu'une forme de solidarité se manifeste parmi les autres convives.

En résumé, la consommation excessive d'alcool apparaît comme un problème ayant quelque peu perdu de son acuité mais conservant malgré tout une grande actualité. Les dispositions prises pour limiter la consommation d'alcool et les risques associés à la conduite d'un véhicule sous son influence ont une efficacité limitée en raison d'une appréciation souvent trop 'optimiste' des effets de l'alcool et de représentations sociales négatives donnant l'impression de 'perdre la face' à la personne qui renonce à



conduire, avouant ainsi s'être laissée dominer par l'alcool. Aucune différence sensible n'est perceptible entre ce qui se passe à Bulle et ce qui se passe à la Vallée de Joux.

### 3.6 FACTEURS SUSCEPTIBLES D'AVOIR PROVOQUE LES MODIFICATIONS OBSERVEES

Deux causes majeures sont avancées par les informateurs pour expliquer les modifications observées au niveau des habitudes de consommation d'alcool et de conduite sous l'influence de l'alcool. La première renvoie à la répression de la conduite en état d'ivresse qui, d'un avis assez général, aurait augmenté de manière sensible dans le courant de ces dernières années. La seconde constitue une conséquence indirecte de la répression policière. Elle a trait aux répercussions économiques d'un retrait de permis dans un contexte marqué par la crise. Elle tient au fait qu'une personne qui ne peut plus utiliser son véhicule pour se rendre à son travail ou se déplacer à des fins professionnelles est exposée à un sérieux risque de perte d'emploi..

#### 3.6.1 Répression de l'alcool au volant

Qu'ils vivent dans la région de Bulle ou à la Vallée de Joux, la plupart de nos informateurs sont convaincus que la pression de la gendarmerie sur les consommateurs d'alcool s'est accrue de manière importante. Rapportant leur perception d'abord, celle de leurs clients ensuite, beaucoup de tenanciers d'établissements publics ont l'impression que les contrôles se seraient multipliés et systématisés, ne laissant guère de possibilités d'y échapper.

C'est une véritable inquisition. C'est une autre façon de faire de l'argent. On ne peut plus sortir sans être embêté par eux. Quand je vais à Fribourg, je quitte toujours avant 22 h. parce qu'après, on est sûr d'avoir dix voitures banalisées aux fesses. [14]

Cette perception est d'autant plus forte chez leurs clients.

Les gens ne discutent bientôt plus que de ça [des contrôles de police]. On les voit tourner [les policiers]. Ils viennent et ils tournent partout. Alors les gens se disent où ils ont été vus. [19]

Les gens, au bistrot, disent surtout qu'ils vont maintenant trop loin avec leurs contrôles. Ils renforcent l'Etat policier mais pas forcément où il faudrait le faire. On va piquer les gens qui ont peut-être un 0.85‰ alors qu'on ne sévit pas ailleurs. Ils font un cirque avec l'alcool alors qu'il existe des situations beaucoup plus dangereuses où on laisse plus couler, par exemple avec la vitesse. Ce dont les gens se plaignent, ce sont les contrôles systématiques : on arrête tout le monde, sans qu'il y ait des signes qui fassent penser que l'automobiliste a trop bu. [20]

Ces contrôles seraient parfois effectués sournoisement, au moyen de véhicules banalisés et de gendarmes en civil. Enfin, les conséquences de la conduite sous l'influence de l'alcool seraient devenues plus sévères (retraits de permis plus fréquents, amendes plus élevées). Certains estiment que la pression est maintenant insupportable. Cette situation provoque la perplexité de ceux qui constatent une contradiction entre le fait d'autoriser de plus en plus facilement l'ouverture prolongée des établissements publics et le fait de renforcer la répression. Tous les tenanciers ne partagent cependant pas la conviction que la pression de la police aurait augmenté. Ceux – une minorité – qui formulent quelques doutes à ce sujet reconnaissent toutefois que les clients des établissements publics agissent comme si c'était vrai et que ce thème revient très souvent dans leurs propos.

Depuis trois à quatre ans, il y a une grosse répression policière. Chaque lundi matin, on lit dans la presse locale que la police a retiré le permis à sept personnes par exemple. Les gens en causent beaucoup et s'il y a des fois où on rigole en disant 'ils l'ont pincé avec 2‰', la plupart du temps, les gens se disent que ça leur pend au bout du nez. Parce que je ne connais personne qui ne conduit pas malgré avoir bu un peu. [8]

Souvent évoquée comme une cause directe de la diminution de la consommation d'alcool, la répression policière pourrait toutefois servir à 'camoufler' d'autres motifs. C'est ainsi qu'un informateur – tenancier d'établissement public – estime qu'elle fournit un prétexte permettant d'expliquer une réduction de sa consommation d'alcool dictée par d'autres soucis (économiques ? sanitaires ? adaptation à de nouvelles normes ?) sans avoir à perdre la face.

Cette évolution est due à la prévention routière et sur les chantiers. Les gens ont pris conscience du danger de perdre leur place. Ils disent tout le temps qu'il y a plus de contrôles sur la route. Il n'y en a probablement pas plus, mais les gens se donnent bonne conscience. C'est surtout une excuse qu'ils se donnent. J'ai un beau-père qui est alcoolique et, dans sa tête, un homme qui ne boit pas n'est pas un homme. Dire qu'on arrête de boire parce qu'on doit rentrer et qu'il y a des contrôles permet de faire passer ce comportement sans se sentir diminué comme homme. Cela, pour les gens de plus de trente ans. Les jeunes n'ont pas ce sentiment. Ils n'ont pas besoin d'excuses. [9]

On constate enfin que la présence - visibilité - de la police exerce aussi une influence sur le comportement des tenanciers d'établissements publics et qu'elle peut les inciter à prendre des dispositions qu'ils n'auraient peut-être pas pris en son absence.

Si la police rôde dans les environs et qu'il y a une ou deux personnes éméchées, je leur propose de les ramener, si les connais évidemment. [8]

La conviction que la répression s'est renforcée en matière de conduite sous l'influence de l'alcool n'exerce pas seulement son influence sur le contrôle de la consommation d'alcool (veiller à ne pas dépasser le taux de 0.8‰). Comme indiqué plus haut, la crainte de perdre son permis ou de se voir infliger une amende salée détermine des comportements orientés vers tout ce qui peut éviter d'attirer l'attention des forces de l'ordre : ne pas se singulariser en conduisant à une vitesse élevée ou en entreprenant des manœuvres risquées, limiter le risque de contrôle en choisissant des routes peu fréquentées.

D'autres comportements encore renvoient à la crainte d'être l'objet d'un contrôle de police : éviter de se mettre au volant et voyager dans un véhicule conduit par une personne sobre, renoncer à prendre la route et retrouver une alcoolémie compatible avec les exigences légales.

Alors que la population estime être confrontée à une répression accrue, la gendarmerie démontre que cette perception est tout à fait inadéquate. Les corps de gendarmerie concernés n'ont pas augmenté le nombre de leurs contrôles, leurs moyens ne le leur permettant pas. La gendarmerie de la Vallée de Joux fonctionne depuis plusieurs années avec un effectif de cinq personnes et la fréquence des patrouilles est restée identique : de six à sept par mois (Tableau 5). Pour sa part, la gendarmerie de Bulle a conservé son effectif de vingt-quatre agents (actifs dans tout le district) jusqu'à la fin de 1997. Quatre nouveaux agents sont entrés en fonction en janvier 1998, mais cela ne peut pas avoir influencé la perception de la

population, les entretiens ayant été réalisés avant cette date. L'effectif de la gendarmerie de Bulle ne permet de réaliser qu'une patrouille par nuit<sup>d</sup>.

**Tableau 5**    **Contrôle de l'alcoolémie à la Vallée de Joux (1993-1997)**

Année	Personnes contrôlées	Contrôles positifs
1993	52	21
1994	57	22
1995	68	36
1996	56	22
1997	59	32

Source : Gendarmerie vaudoise

Si les effectifs sont demeurés stables, les méthodes d'intervention se sont toutefois modifiées. Elles ont schématiquement passé d'un dispositif où les gendarmes se montraient plutôt discrets, attendant de pouvoir prendre en faute le contrevenant, à un dispositif où ils stationnent ostensiblement près des établissements publics ou des lieux de rassemblement où se consomme de l'alcool (cantines ou comptoirs locaux par exemple<sup>e</sup>).

Notre politique est de se poster là où il y a des manifestations et d'être vus : la prévention par la dissuasion. [70]

Depuis peu de temps, le passage à une stratégie plus préventive se manifeste, à Bulle notamment, par des interventions où les gendarmes dissuadent les personnes en état d'ébriété de se mettre au volant ou en confisquant les clés de leur véhicule<sup>f</sup>.

Il y a dix à quinze ans on essayait de coincer les gens qui titubaient au moment de prendre leur voiture – on les laissait démarrer et on les suivait pour les coincer. Maintenant, les gendarmes qui voient sur les lieux publics quelqu'un ayant manifestement bu s'apprêter à monter dans sa voiture, l'arrêtent avant et lui demandent ses clés en lui disant qu'il peut les récupérer au poste le lendemain. Si nécessaire, ils lui appellent un taxi ou lui organisent le retour avec d'autres personnes. [70]

Les gendarmeries de Bulle et de la Vallée de Joux organisent régulièrement des patrouilles<sup>g</sup> qui les amènent à être vues, dans un laps de temps restreint, par de nombreuses personnes et en de nombreux endroits. L'impression que les gendarmes sont partout peut être en outre faussée par la présence, depuis peu d'années, d'autres personnes portant des uniformes : douaniers à la Vallée de Joux (qui font des rondes toutes les nuits en raison de la fermeture de postes fixes, et qui peuvent aussi, pour d'autres motifs, arrêter les automobilistes) et gendarmes militaires à Bulle (dont les véhicules ressemblent à ceux

<sup>d</sup> La gendarmerie de Bulle n'a pas été en mesure de nous fournir une statistique des contrôles effectués sur le territoire du seul district de Bulle (les statistiques sont agrégées pour l'ensemble du canton)

<sup>e</sup> Il n'est pas rare que l'on annonce au micro la présence de la gendarmerie

<sup>f</sup> Deux à trois fois par semaine, selon la gendarmerie de Bulle

<sup>g</sup> Avec des véhicules 'officiels' et pas avec des véhicules 'banalisés'

de la gendarmerie ‘civile’). Il est par ailleurs vrai que des voitures banalisés ont été utilisées dans l’une et l’autre régions, sur une période restreinte, suite à des vagues de cambriolages. Enfin, le fait qu’il soit plus facile qu’auparavant de déceler des situations d’alcool au volant<sup>h</sup> et la publication du résultat des contrôles par la presse locale peuvent également accroître l’impression d’une répression qui va en se renforçant.

### 3.6.2 Crise de l’emploi

Pour toute personne utilisant un véhicule à des fins professionnelles (pour se rendre à son travail ou comme instrument de travail), perdre son permis de conduire ne représente pas seulement une sanction administrative. Les informateurs soulignent que, pendant longtemps, les employeurs cherchaient à occuper les collaborateurs qui se retrouvaient dans une telle situation. Tel ne serait plus le cas dans l’actuelle période de crise. Les employeurs n’hésiteraient plus à se séparer des personnes privées de permis et incapables de ce fait de remplir les missions qui leur incombent. Au surplus, l’impossibilité d’utiliser son véhicule pour se rendre à son travail pose des problèmes pratiquement insolubles aux personnes domiciliées dans des régions mal desservies par les transports publics (c’est tout particulièrement le cas de la Vallée de Joux) et qui se déplacent parfois fort loin pour travailler.

Certaines personnes sortent de la Vallée pour aller travailler à Genève et le permis est indispensable. J’en ai entendu me dire ‘tu ne me prendras jamais au volant si j’ai bu!’ et je constate que c’est vrai. Ils boivent mais ils laissent leur voiture. Récemment il est arrivé un accident à une de ces personnes, mais l’éthylomètre n’a pas révélé la présence d’alcool dans son sang. [71]

La peur de perdre son permis ne semble pas entraîner des effets identiques selon les catégories de population. Elle serait ressentie plus fortement par les hommes (surtout par ceux qui ont dépassé la trentaine) et moins fortement par les femmes, qui en parlent plutôt en plaisantant. Elle prend un relief particulier lorsqu’il s’agit des collaborateurs d’une entreprise de transports (important employeur de sa région) qui ne fait aucun mystère de son intention de licencier ceux qui perdraient leur permis. On relèvera à cet égard les propos d’un informateur qui observe que la fonction d’intégration sociale des entreprises ne constitue plus un facteur permettant d’obtenir l’adjudication de travaux<sup>i</sup> et que les collaborateurs dont les abus d’alcool menacent la sécurité des chantiers et dont la productivité est faible sont désormais purement et simplement écartés de l’emploi.

### 3.6.3 Sens des responsabilités

Plusieurs informateurs mettent en parallèle diminution de la consommation d’alcool et augmentation du sens des responsabilités. Ils perçoivent cette tendance comme ayant ses racines en Europe du Nord. Elle leur paraît favorisée par des articles publiés dans la presse et renvoyant à une perception plus réaliste des risques associés à la conduite sous l’influence de l’alcool. Des informateurs actifs dans des sociétés à vocation sportive ou artistique considèrent pour leur part que la recherche de l’excellence constitue un facteur qui incite à faire preuve de modération en matière de consommation d’alcool. Un argument voisin est évoqué à propos de la diminution de la consommation d’alcool à l’occasion de repas d’affaires (nécessité de conserver toute sa lucidité). Enfin, les comptes rendus d’accidents causés par des conducteurs ivres jouent un rôle incontestable dans cette prise de conscience. Les informateurs

---

<sup>h</sup> Les éthylomètres sont maintenant transportables sur le lieu du contrôle et ne nécessitent plus de transférer au poste de gendarmerie la personne soupçonnée de conduire sous l’influence de l’alcool (démarche qui pouvait dissuader de poursuivre dans des situations ‘limites’)

<sup>i</sup> De la part des collectivités publiques dont l’entreprise était d’accord d’employer certains habitants connus pour leur propension à abuser de l’alcool

estiment que les personnes d'âge mûr (notamment celles qui ont des responsabilités familiales) y sont particulièrement sensibles.

Mais qu'est-ce qui a permis cette prise de conscience ? Je ne sais pas. C'est par rapport aux journaux, par rapport aux accidents. Ils se sentent plus concernés. Ça vient aussi des Pays nordiques, de la Hollande. Mon fils qui a beaucoup voyagé m'a dit qu'il voit ça. [7]

### 3.6.4 Changement des habitudes de consommation

A Bulle, avec la construction de villas en périphérie, l'habitude de consommer de l'alcool dans les établissements publics serait en passe d'être remplacée par un type de consommation articulé autour du domicile, à l'occasion d'invitations. A la Vallée de Joux, un mode de consommation 'domestique' est décrit soit comme substitut soit comme préalable à une 'tournée' des établissements publics.

Alors les gens boivent chez eux. Des fois 3 ou 4 personnes vont chez quelqu'un et celui qui ne boit pas ou peu ramène. Un peu comme Nez rouge. Mais souvent ils boivent aussi seuls à la maison. Et je trouve dommage, car il y a beaucoup moins de contacts qu'avant. Le bistrot était un lieu de socialisation, d'échange. [42]

### 3.6.5 Difficultés économiques

Quelques – rares – informateurs attribuent une part des modifications observées à la diminution du pouvoir d'achat d'une population touchée par la crise et le chômage et constatent que le coût élevé des consommations servies dans les établissements publics contribue à retenir les personnes les plus touchées. Deux restaurateurs constatent toutefois que si la consommation a incontestablement baissé, les clients choisissent – lors de repas – du vin de meilleure qualité. Pour sa part, un tenancier de Bulle croit observer une certaine reprise dans la fréquentation de son établissement et l'associe à un contexte économique qui tend à s'améliorer.

### 3.6.6 Campagnes de prévention

De l'avis de quelques informateurs, les campagnes de prévention des accidents (routiers ou de chantiers) et les cours de sensibilisation préalables à l'obtention du permis de conduire jouent un rôle dans la modification des comportements observée. Il en va de même de l'éducation offerte dans le cadre familial ou, en dehors de celui-ci, par des 'aînés' dans le contexte d'associations à but sportif ou culturel.

Nous avons toujours dit à nos enfants de nous appeler à n'importe quelle heure de la nuit pour qu'on aille les rechercher, plutôt que de rentrer avec quelqu'un qui a bu (pour celui qui n'a pas encore le permis) ou que de rentrer en ayant bu. [31]

## 3.7 NEZ ROUGE

Décision avait été prise, lors de l'élaboration du guide d'entretien, de ne pas mentionner l'Opération Nez rouge de manière à pouvoir évaluer si les informateurs évoquaient spontanément ce thème lorsqu'ils ont à s'exprimer au sujet de l'alcool au volant. Le Tableau 6 établit la proportion des informateurs qui ont mentionné Nez rouge sans avoir été stimulés à le faire.

**Tableau 6 Evocation spontanée de Nez rouge en relation avec le thème de la conduite en état de vigilance diminuée**

	Bulle	Vallée de Joux
Tenanciers d'établissements publics	7/16	1/7
Présidents de société	1/5	0/6

On constate que l'existence d'un lien entre le thème de la conduite en état de vigilance diminuée et Nez rouge est plus fréquemment perçue dans la région où ce dernier développe ses effets. Directement concernés par l'alcool au volant, les tenanciers d'établissements publics établissent par ailleurs plus spontanément cette relation que les autres informateurs.

Spontanées ou provoquées, les informations recueillies à propos de Nez rouge ne sont pas circonscrites aux liens de causalité que l'opération entretient avec les modifications survenues en matière de consommation d'alcool et de conduite en état de vigilance diminuée. Elles abordent différents aspects de l'opération et fournissent, à ce titre, des pistes qui permettent de compléter les – assez rares – avis formulés à propos de son importance en tant que facteur de changement.

### 3.7.1 Dans la région de Bulle

#### 3.7.1.1 Ce qu'on dit en général de Nez rouge

L'action Nez rouge est très bien connue dans la région de Bulle. Plusieurs informateurs en parlent spontanément comme d'un élément en thème avec l'objet de l'entretien. Les autres n'éprouvent aucune difficulté à situer Nez rouge et à fournir des détails et des jugements à son propos.

Le public connaît bien Nez rouge. Après une phase de démarrage un peu difficile, la population y recourt désormais plus volontiers. Plusieurs informateurs se sont toutefois souvenus que les responsables de Nez rouge avaient regretté que le public n'ait pas mieux mis à contribution les chauffeurs volontaires lors du dernier Comptoir gruérien.

Plusieurs cafetiers et restaurateurs apposent les affiches de Nez rouge dans leurs établissements. La plupart connaissent des consommateurs qui ont déjà fait appel aux chauffeurs bénévoles ou qui sont eux-mêmes chauffeurs bénévoles. Les utilisateurs habituels de Nez rouge se recrutent plutôt parmi les personnes qui – en dehors des périodes où cette action offre ses prestations – renoncent à se déplacer en voiture lorsqu'ils anticipent qu'ils consommeront passablement d'alcool.

Plusieurs informateurs regrettent que l'action Nez rouge se limite à deux périodes de l'année et à une partie du canton seulement. Ils rapportent des commentaires similaires formulés par des clients d'établissements publics. L'offre de prise en charge de Nez rouge est par ailleurs considérée comme dérisoire par rapport à l'étendue du problème.

Nez rouge, c'est quelque chose de très important. Mais quand j'ai vu les statistiques des personnes prises en charge (une vingtaine par soirée si je ne me trompe pas) et que je vois le millier de personnes qui boivent beaucoup, je me dis que ce n'est pas facile. [12]

La plupart des jugements formulés à propos de l'action Nez rouge sont favorables. Les tenanciers d'établissements publics estiment qu'elle constitue un bon dispositif de prévention puisqu'elle développe principalement ses effets à des périodes de l'année où les gens sortent pour boire (plus que d'habitude). Elle est surtout utile pour les personnes dont le domicile est éloigné (moins utile pour les personnes habitant en ville de Bulle).

Plusieurs informateurs ont évoqué les facteurs contribuant à assurer le succès de Nez rouge ou, à l'inverse, représentant des obstacles inhibant ses utilisateurs potentiels. Au chapitre des facteurs facilitant le recours à Nez rouge, c'est le fait de connaître personnellement le chauffeur bénévole qui revient le plus souvent dans les commentaires. Plusieurs informateurs relèvent combien les interactions se produisant entre chauffeurs bénévoles et utilisateurs potentiels – par exemple au sein d'une société à but récréatif ou sportif – facilitent le recours ultérieur aux prestations de Nez rouge. Sans ces interactions préalables, note un tenancier d'établissement public, bien des utilisateurs de Nez rouge n'accepteraient pas de confier leur véhicule à une tierce personne. Du côté de la gendarmerie, on estime qu'une présence policière ostensible dissuade certaines personnes de conduire et les encourage à recourir aux services de Nez rouge.

J'ai beaucoup de clients qui sont aussi, à tour de rôle, bénévoles à Nez rouge. Ils viennent et puis ils disent : 'je ne bois pas parce que demain je suis à Nez rouge. Mais ils ne parlent de Nez rouge que pendant la période d'activité. Là, ça fait causer parce que, dans les cercles d'amis, on se dit qui est bénévole. Alors les autres se disent : 'voilà, demain je n'ai pas besoin de faire attention'. Parce que la tendance de ne pas donner la clé est quand même là. Mais comme les clients se disent qui est volontaire, ça fait des interactions et ça touche beaucoup de monde. Je regrette que Nez rouge soit limité sur une période restreinte. [12]

Parmi les facteurs constituant un frein à l'utilisation de Nez rouge, les informateurs mentionnent surtout la crainte d'être catalogué comme alcoolique. Autre facteur 'inhibiteur', le caractère non permanent de l'action qui empêche le public de s'habituer aux prestations de Nez rouge et d'y recourir d'une manière naturelle.

Nez rouge, ça commence à prendre. Mais pendant le Comptoir gruérien Nez rouge s'est plaint d'avoir peu d'appels. Pourtant les gens vont là-bas pour boire et ça ferme tard. Mais j'ai l'impression que les gens se gênent de l'appeler car ils ont l'impression de passer pour des alcooliques. [5]

### 3.7.1.2 Nez rouge comme cause des modifications observées en matière de consommation d'alcool et de conduite en état de vigilance diminuée

En dehors des – brèves – périodes de fonctionnement, l'effet de Nez rouge sur les comportements en matière de conduite sous l'influence de l'alcool ou, plus généralement, en matière de consommation d'alcool semble peu évident. Aucun informateur n'a spontanément mentionné l'Opération Nez rouge comme un des éléments susceptibles d'expliquer les modifications observées dans ces domaines.

Lorsqu'ils sont interrogés à ce sujet certains informateurs affirment que Nez rouge aurait sensibilisé la population en faisant parler de lui plusieurs semaines chaque année depuis cinq ans.

Ce que l'on voit maintenant parfois, chez les jeunes, c'est quelqu'un qui dit : 'je ne bois pas parce que je conduis (les autres). Ça, on le voit depuis quatre ou cinq ans. Et puis il y a Nez rouge. Je mets les affiches. Les gens – en tout cas mes clients – acceptent plutôt bien d'y recourir. S'il y a des bandes, on entend souvent dire : 'on a trop bu, on appelle Nez rouge'. Finalement, il fait quand même prendre conscience. Mais les gens n'en parlent pas en dehors des périodes de fonctionnement. [10]

D'autres – plus nombreux – doutent que l'action puisse exercer un effet à long terme et contribuer à expliquer les tendances qui se font jour.

On cause de Nez rouge et on se rappelle de lui sur le moment, mais une fois que c'est passé ils ont tendance à oublier ... Il faut le visualiser. [12]

Ils jugent généralement que l'on ne parle de Nez rouge que pendant les périodes où il offre ses services et que les causes principales des modifications observées se situent dans la répression ainsi que, de manière moins importante, dans les campagnes de prévention routière et de prévention sur les lieux de travail. Ceux qui estiment que Nez rouge a quand même pu jouer un rôle voient plutôt celui-ci comme complémentaire à d'autres causes : il existerait une prise de conscience générale des risques exerçant une influence déterminante sur les comportements; à ce titre, Nez rouge pourrait aussi bien constituer une cause de cette prise de conscience que l'une de ses conséquences.

Ce qui a provoqué ces changements ? C'est la prévention que la police fait en se plaçant systématiquement en vue près des lieux de consommation, c'est une nouvelle mentalité, c'est la prise de conscience des conséquences des accidents dus à l'alcool, ce sont les heures de sensibilisation routière imposées aux candidats au permis de conduire. Nez rouge contribue aussi à ça. [70]

Je ne sais pas si Nez rouge a une telle influence. C'est vrai que s'il y a une sortie on tâche maintenant d'avoir quelqu'un qui boit moins ou pas du tout et qui ramène les autres, mais j'ai plutôt l'impression que c'est dû à une prise de conscience des risques de la part des gens. Nez rouge ne fait pas prendre conscience, il libère plutôt les gens de cette responsabilité. Qu'est-ce qui permet cette prise de conscience ? La prévention sur la route, sur les lieux de travail et ce qu'on entend, par exemple lorsqu'il y a des accidents. [9]

En dépit des avis plutôt réservés quant à l'influence de Nez rouge sur les changements de comportement observés, certains indices suggèrent que le modèle Nez rouge devient petit à petit une référence que la population utilise pour illustrer une nouvelle prise de conscience par rapport au problème de l'alcool au volant.

C'est ainsi que l'action Nez rouge s'est banalisée au point d'être parfois intégrée dans des énoncés où elle prend une valeur un peu particulière : 'faire le nez rouge' décrit par exemple le comportement de la personne qui s'abstient de boire pour raccompagner d'autres personnes alors que l'expression 'ce soir il n'y a pas Nez rouge' peut être comprise comme une invitation à se montrer prudent en matière de consommation d'alcool. Aux yeux de certains, le taxi pourrait même apparaître comme un substitut de Nez rouge.

Mais il y a parfois des gens qui disent : 'appelle-moi un taxi'. Pendant les fêtes il y a Nez rouge mais le reste de l'année il n'y a rien. [4]

### 3.7.1.3 Nez rouge comme vecteur de changements de moindre envergure

En marge des effets que Nez rouge pourrait avoir produit sur les habitudes en matière de consommation d'alcool ou de conduite en état de vigilance diminuée, les informations récoltées suggèrent que l'action a transformé certains comportements. On citera, à cet égard, la conscientisation des chauffeurs bénévoles et la modification de leur comportement en période d'activité (renoncer à consommer de l'alcool pour être en mesure de remplir son rôle). On mentionnera aussi l'effet 'boule de neige' résultant d'une part de la multiplication des bénévoles et, d'autre part, du nombre de personnes transportées. En tenant compte des effets qui s'étendent aux proches des bénévoles et des utilisateurs, on est amené à constater que Nez rouge dispose d'un potentiel élevé de diffusion d'une nouvelle sensibilité face à l'alcool au volant. Celle-ci se traduit en particulier par une disposition plus marquée à admettre de recourir à autrui lorsqu'on a bu plutôt que piloter soi-même.



Certains informateurs estiment toutefois que, sans véritablement pousser à boire, Nez rouge pourrait contribuer à déresponsabiliser le public en donnant l'impression aux autres convives qu'ils sont libérés de toute obligation par rapport à la personne qui a abusé de l'alcool.

### 3.7.2 A la Vallée de Joux

#### 3.7.2.1 Ce qu'on dit en général de Nez rouge

Au sens strict, Nez rouge n'existe pas à la Vallée de Joux. Une expérience similaire y a toutefois été tentée à deux ou trois reprises avec des moyens limités. Tous les informateurs provenant de cette région en ont entendu parler. Les renseignements recueillis à son propos évoquent avant tout un échec attribuable à l'effectif insuffisant des bénévoles (impliquant des temps d'attente tels que les personnes intéressées finissaient par perdre patience) ainsi que par l'attitude réticente des conducteurs (cf. infra).

Plusieurs informateurs de la Vallée de Joux sont par ailleurs informés de ce qui se passe dans d'autres régions du canton. L'un d'entre eux (un restaurateur) a même eu l'occasion de recourir aux prestations de l'équipe Nez rouge d'Yverdon tandis qu'un autre a pu constater, de visu, comment fonctionnait le dispositif mis en place dans le contexte du Comptoir vallorbier ou ailleurs dans le canton.

La philosophie Nez rouge n'est pas étrangère à la population de la Vallée de Joux. Pour une partie du public, l'utilité de Nez rouge est avérée et des clients d'établissements publics (surtout parmi les > 30 ans) aimeraient qu'une prestation de ce type soit offerte, notamment au moment des fêtes de fin d'année. Une majorité des tenanciers d'établissement public évoquent toutefois les réticences qu'un dispositif tel que Nez rouge peut provoquer auprès des plus jeunes conducteurs. Ces informateurs insistent sur le besoin – presque érigé en principe – de ramener personnellement son véhicule à domicile. Les Combiens se considèrent comme de bons conducteurs. Il ressentent la nécessité 'd'assumer leur véhicule' et avoir bu un verre ne doit pas les en empêcher. A cet égard, se faire raccompagner est considéré comme un échec provoquant un sentiment de déchéance. De telles réactions peuvent expliquer pourquoi on parle en définitive assez peu de Nez rouge à la Vallée de Joux et pourquoi les jeunes conducteurs sont plutôt ironiques à son sujet.

#### 3.7.2.2 Nez rouge comme facteur de changement à long terme

Aucun informateur de la Vallée de Joux ne s'est directement exprimé sur ce thème et ce qu'il est possible d'en dire doit être déduit des propos évoqués à la section précédente. A l'instar de ce qui a été observé dans le district de Bulle, le modèle Nez rouge s'impose toutefois petit à petit, 'affleurant' dans diverses expressions et servant à désigner des comportements orientés vers la solution du problème de l'alcool au volant. C'est ainsi qu'un tenancier évoque les 'perles', très rares selon lui, qui s'abstiennent de boire afin de ramener leurs camarades pris de boissons et que l'on désignerait sous le nom de 'nez rouges' ou qu'un président de société cite une organisation de transport - mise en place à l'occasion d'un camp de ski - qu'il assimile au modèle Nez rouge.

(...) ou bien les perles, mais elles sont rarissimes : ceux qui ramènent les copains. On les appelle les Nez rouge. C'est des Nez rouge avant la lettre. [17]

Le mot est entré un peu dans le langage courant, des gens par exemple disent 'l'autre soir j'aurais pu être rentré par Nez rouge', sur le ton de la plaisanterie. [55]

## 4 DISCUSSION

### 4.1 LIMITES DE L'ETUDE

La conduite en état de vigilance diminuée constitue le principal objet de l'étude : s'est-elle modifiée et, si oui, comment et pour quelle(s) raison(s) ? Les informations ont été récoltées auprès d'observateurs privilégiés. Cette manière de procéder possède l'avantage de pouvoir trianguler les informations récoltées et d'être rapide. Elle comporte aussi un certain nombre de limites.

Les tenanciers d'établissements publics constituaient le plus important contingent d'informateurs. Ce sont des commerçants qui tirent leurs revenus de la vente de boissons alcoolisées. Le risque n'était pas nul qu'ils se laissent prendre à un effet de désirabilité sociale et qu'ils tendent à minimiser l'importance des excès d'alcool de leurs clients pour donner d'eux-mêmes une image aussi flatteuse que possible en terme de prévention des accidents provoqués par l'alcool au volant. En collectant des données auprès de personnes provenant d'autres horizons professionnels, on a pu déterminer si, et dans quelle mesure, ils se démarquaient résolument des autres informateurs. On a ainsi pu constater qu'il n'existait aucune différence d'appréciation à cet égard entre tenanciers d'établissements publics et personnes provenant d'autres horizons professionnels.

Les informateurs n'avaient reçu aucune indication très précise quant à la durée de la période qu'ils devaient prendre en considération. Certains de leurs énoncés se rapportent à un passé récent (un à cinq ans). D'autres prennent des points de comparaison plus anciens (jusqu'à une dizaine d'années). Ces différences, qui ne nuisent guère lorsqu'il s'agit d'évoquer des tendances, sont en revanche plus problématiques lorsque l'on souhaite comparer des événements appartenant à des passés dissemblables.

Le choix des deux régions étudiées était également source de difficultés. Le design de l'étude prévoyait la mise en perspective d'une zone caractérisée par la présence de Nez rouge et d'une zone où cette action n'existe pas. Aucune n'est cependant étanche en ce qui concerne la circulation de l'information. C'est ainsi que des habitants de la Vallée de Joux ont entendu parler de Nez rouge en prenant connaissance de la presse, en ayant des contacts avec des régions offrant ce type de prestations, voire en y recourant eux-mêmes. Au surplus, sans qu'on le sache lors de l'élaboration de l'étude, une action comparable à Nez rouge avait été lancée à la Vallée de Joux et y avait eu un certain retentissement. Ce facteur limite quelque peu la portée des comparaisons interrégionales.

### 4.2 CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

#### 4.2.1 Boire

Deux tendances principales se dégagent des informations récoltées : a) la consommation d'alcool diminue et b) on observe un éventail de comportements traduisant une recherche accrue de solutions au problème de l'alcool au volant. Ces tendances se font jour aussi bien dans la région de Bulle qu'à la Vallée de Joux. Elles sont rapportées par des informateurs provenant de tous les horizons professionnels.

La diminution de la consommation d'alcool constitue un phénomène qui se vérifie globalement à l'échelon suisse. Elle est passée de 11.2 litres d'alcool pur par année et par personne durant la période de 1981-85 à 9.4 litres en 1995, soit une réduction de 16.1%<sup>7</sup>. Pour nos informateurs, cette tendance ne

touche pas uniformément toutes les catégories de population. Au surplus, diminution de consommation ne rime pas forcément avec consommation raisonnable. A cet égard, tant la Vallée de Joux que la région de Bulle sont considérées comme atypiques par les informateurs qui estiment qu'on y boit en moyenne plus d'alcool qu'ailleurs.

Même si les avis ne sont pas unanimes, les jeunes sont désignés comme des consommateurs problématiques : ils tendraient à absorber plus précocement de l'alcool et à multiplier les excès. Plutôt observée à la Vallée de Joux et dans les environs de Bulle, cette tendance renverrait, selon les informateurs, à un besoin d'identification à des modèles de comportement où le passage à l'âge adulte s'effectue à travers des 'rites de passage' laissant une assez large place à la consommation d'alcool (voire à des abus d'alcool). Les données récoltées suggèrent que ces modèles seraient plus prégnants en milieu rural qu'en milieu urbain.

Une tendance inverse à la tendance générale se manifesterait au sein de la population féminine, chez les plus jeunes spécialement. Cette tendance, qui se vérifie à l'échelon national<sup>7</sup>, voit les jeunes femmes adopter des modèles de comportement se rapprochant de ceux de leurs pairs de sexe masculin. Les observateurs – notamment les membres des forces de l'ordre – relèvent une augmentation des cas d'ivresse chez les femmes et cela même si celles-ci demeurent, de manière générale, très en retrait de ce que l'on constate parmi la population masculine.

L'éventail des nouveaux comportements en matière d'alcool au volant témoigne d'une sensibilité accrue face à ce problème. La réduction des quantités d'alcool absorbées avant de conduire constituait la tendance la plus lourde. Elle n'est toutefois pas toujours suffisante pour garantir le respect d'une norme légale ressentie comme de plus en plus contraignante. En Suisse, bien des personnes pourraient envisager de conduire après avoir absorbé une quantité d'alcool les plaçant probablement au-dessus de la norme légale<sup>8</sup> (Tableau 10 en Annexe). Leur proportion est particulièrement élevée en Suisse romande où elle est pratiquement identique pour les femmes et pour les hommes. Ces données statistiques confirment les observations allant dans le sens d'une interruption trop tardive de la consommation alcoolique avant de se mettre au volant (la limite est déjà franchie lorsque les consommateurs décident avoir assez bu). Le fait que la réduction de la consommation alcoolique ne permette pas de conduire dans de bonnes conditions (sécurité et respect des dispositions légales) explique le développement de comportements tels que renoncer à se mettre au volant, adapter son style de conduite ou chercher à éviter les contrôles.

#### 4.2.2 Conduire (ou renoncer à le faire)

Renoncer à conduire lorsqu'on a bu en excès peut se traduire par des comportements plus ou moins efficaces. Les plus efficaces consistent à confier son véhicule à un conducteur sobre, à voyager à pied, en taxi ou au moyen des transports publics ou encore à renoncer à se déplacer tant que l'alcoolémie n'est pas redescendue sous la limite tolérée. La solution la moins efficace consiste à se faire véhiculer par un conducteur simplement 'un peu moins ivre' que soi. Fondé sur les déclarations des informateurs, le tableau ci-dessous établit un inventaire schématique des solutions apportées au problème de l'alcool au volant.

**Tableau 7 Modes de gestion du problème de l'alcool au volant  
(selon les informateurs)**

---

<b>Se faire reconduire par un tiers</b>	
<i>Planifié</i>	<i>Non planifié</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• personne désignée dans un groupe/couple</li> <li>• location d'un car avec chauffeur</li> <li>• location de petits bus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• copains/partenaire</li> <li>• taxi</li> <li>• autres tiers (tenanciers, police, etc.)</li> <li>• appel aux parents</li> </ul>
<b>Attendre que les effets de l'alcool soient dissipés ou rentrer à pied</b>	
<i>Planifié</i>	<i>Non planifié</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• passer la nuit sur place (chalet, abri PC, etc.) ou emporter de quoi passer la nuit sur place au cas où (tente et sac de couchage)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• passer la nuit dans une chambre d'hôtel</li> <li>• attendre dans l'établissement que les effets de l'alcool soient dissipés</li> <li>• dormir dans la voiture sur le parking de la manifestation</li> <li>• abandonner la voiture sur le parking et rentrer à pied</li> </ul>
<b>Conduire malgré tout</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• adaptation de la conduite à son état : pas d'excès de vitesse, pas de dépassements</li> <li>• utilisation d'itinéraires moins susceptibles d'avoir des contrôles de gendarmerie</li> </ul>	

---

Confier son véhicule à un tiers se heurte à de fortes réticences qui renvoient dans une large mesure aux composantes culturelles et psychologiques de la relation du conducteur à son véhicule. De nouvelles valeurs semblent s'installer. Les conducteurs acceptent (ou tolèrent) de mieux en mieux qu'une personne avec laquelle ils entretiennent un certain degré de familiarité puisse les remplacer au volant. C'est tout particulièrement le cas de la partenaire (épouse, amie). Ce transfert de responsabilité est géré de façon plus harmonieuse lorsqu'il est décidé à l'avance.

Evoqués par certains informateurs, les déplacements réalisés au moyen de véhicules de location (autocars) relèvent d'une autre logique. Concernant essentiellement des groupements constitués, cette manière de se déplacer traduit avant tout la prise de conscience de leurs responsables, lesquels prennent d'autorité des décisions à la place de leurs membres.

Si elles traduisent une réelle prise de conscience du problème de l'alcool au volant, des conduites telles que l'adaptation du style de conduite (modération de la vitesse ou renoncement à des manœuvres à risque telles que les dépassements) demeurent peu efficaces. Leur persistance confirme la prégnance de modèles de comportement construits autour de l'image du conducteur capable de vaincre tous les obstacles se dressant sur sa route ("assumer la voiture"). Elle attire en outre l'attention sur l'importance que revêt désormais la voiture dans la vie professionnelle des individus. Travaillant souvent loin de leur domicile, ils ont besoin de leur véhicule pour combler les insuffisances des transports publics et ne sont pas en mesure de l'abandonner là où ils se sont arrêtés pour boire.

### 4.2.3 Principaux facteurs de modification

Les modifications de comportement observées autour du binôme boire et conduire font l'objet de diverses hypothèses. Plusieurs d'entre elles sont utilisées pour expliquer la diminution de la consommation d'alcool relevée par les informateurs. Dans une large mesure, les explications recueillies renvoient à l'évolution de la situation économique. Celle-ci est perçue comme défavorable, ayant passé en quelques années de la croissance et du plein-emploi à la stagnation et au chômage. Dans ce contexte, conserver son emploi représente une préoccupation majeure. Disposer d'un permis de conduire est souvent indispensable, que ce soit pour se rendre à son travail – surtout dans les régions excentriques et/ou mal desservies par les transports publics – ou dans le cadre même de ses occupations professionnelles.

Conséquence autrefois relativement banalisée d'un contrôle positif, le retrait du permis prend désormais des proportions qui débordent les sanctions financières et administratives et mettent en cause l'insertion professionnelle et tout ce qui en découle. La gravité accrue des conséquences de l'infraction exerce une pression élevée sur les habitudes de consommation et de conduite. Elle contribue à modifier l'image de la répression. Celle-ci est perçue comme omniprésente et harcelante.

De fait, la répression de l'alcool au volant ne s'est pas intensifiée. Les statistiques fournies par les deux corps de gendarmerie concernés traduisent une grande stabilité du nombre annuel des contrôles. En revanche, la nature des interventions policières s'est modifiée. Elle est désormais nettement plus préventive. Les gendarmes interviennent maintenant avant qu'une personne sous l'emprise de l'alcool s'installe au volant. Ils sont plus ostensiblement présents, par exemple sur les lieux et aux moments où il se boit beaucoup d'alcool. Ce changement qualitatif a probablement contribué à renforcer l'impression d'une répression accrue.

En regard des conséquences de la répression, les autres facteurs de modification des comportements paraissent jouer un rôle mineur. L'effet des démarches de prévention – campagnes tout public ou sensibilisation dans le cadre de la formation des élèves conducteurs – n'est que rarement évoqué bien que l'évaluation de la campagne 'no drink, no drugs, no problems' montre qu'elle a été remarquée par un quart des Romands.<sup>9</sup> Quant à la fonction dissuasive des accidents, elle paraît très limitée dans le temps. Enfin, aucun informateur n'a évoqué la consommation d'alcool et son impact sur la santé.

### 4.2.4 Effets de Nez rouge

De l'avis des personnes interrogées, Nez rouge n'aurait exercé au mieux qu'une influence marginale sur les comportements en matière de conduite en état de vigilance diminuée. Les actions Nez rouge sont relativement récentes. Elles apparaissent dans un contexte marqué par d'importantes difficultés dans le domaine de l'emploi. Perdre son permis entraîne désormais des conséquences plus graves et le risque de se retrouver dans cette situation semble augmenter – aux yeux des intéressés – en raison d'une répression ressentie comme nettement accrue. L'essentiel des arguments avancés pour expliquer les tendances observées réside dans la combinaison 'alcool + contrôle accru = risque élevé de retrait de permis et de perte d'emploi'. D'autres arguments a priori pertinents n'ont été que peu relevés. Les informateurs ont été obnubilés par une combinaison de facteurs qui ont contribué à masquer d'autres facettes de la réalité.

Action circonscrite dans le temps et dans l'espace, Nez rouge ne peut produire des effets aussi massifs que les problèmes de l'emploi. Il est en outre malaisé de distinguer entre Nez rouge en tant que conséquence de facteurs agissant sur les modes de gestion de l'alcool au volant et Nez rouge en tant que cause – éventuellement associée à d'autres – de la modification de ces modes de gestion. Quelques constats suggèrent que les informateurs perçoivent – quoique de manière peu consciente – l'existence de relations entre les actions Nez rouge et le problème de la conduite en état de vigilance diminuée. En mentionnant spontanément Nez rouge lorsqu'ils s'expriment à ce sujet, près de la moitié des tenanciers d'établissements publics de la Gruyère attestent de l'adéquation de la réponse apportée par cette organisation. Ce constat est encore renforcé par le fait que tous les informateurs connaissent

l'Opération, qu'ils la jugent utile et qu'ils regrettent sa faible extension géographique et temporelle – même si quelques avis nuancent ce jugement (effet de déresponsabilisation, recours encore limité de la part du public-cible). L'influence de Nez rouge se vérifie par ailleurs dans les interactions positives entre personnes transportées et bénévoles et dans les modifications que ces derniers apportent à leur propre comportement de consommateurs d'alcool lorsqu'ils se préparent à entrer en service ou lorsqu'ils sont en service.

Contrairement à ce que l'on pouvait attendre, le concept Nez rouge étend aussi son influence dans la région où l'Opération n'est pas formellement organisée. A cet égard, la mise sur pied d'un service reproduisant assez exactement le schéma d'organisation de Nez rouge traduit la pertinence du modèle et sa diffusion. Les regrets exprimés par certains informateurs de la Vallée de Joux à propos de l'absence d'une telle prestation et la diffusion du signifiant 'nez rouge' dans le langage commun indiquent là encore que l'idée fait son chemin.

Différents modes de gestion du problème de l'alcool au volant ont été évoqués. L'un d'entre eux – qui revient fréquemment dans le discours – comprend plusieurs analogies avec Nez rouge (Tableau 8). Il constitue une solution efficace au problème de la conduite en état de vigilance diminuée. Il est relativement aisé à mettre en œuvre et n'appelle aucune infrastructure particulière.

**Tableau 8 Comparaison entre les caractéristiques structurelles du modèle Nez rouge et du modèle du 'chauffeur délégué' rapporté par les informateurs**

<b>Caractéristiques</b>	<b>Nez rouge</b>	<b>'Chauffeur délégué'</b>
chauffeur	tiers non connu au préalable	membre du groupe
alcoolémie du chauffeur	sobriété garantie	sobriété possible mais pas garantie
organisation et infrastructure	lourde	légère
planification	pas nécessaire	nécessaire
moment de la décision d'y recourir	n'importe quand	avant consommation
disponibilité	limité temporellement et géographiquement	n'importe quand

## 5 CONCLUSIONS

Il est frappant de constater le hiatus entre la notoriété de Nez rouge - dont l'objectif et les moyens sont très largement connus - y compris en dehors des régions dans lesquelles il est effectivement présent - et le peu d'impact sur les comportements qui lui est attribué. En tant que cause directe et explicite attribuée par les personnes interviewées aux modifications de comportements qu'elles rapportent, son efficacité apparaît relativement restreinte dans les régions analysées et sur la période considérée. Seule l'action des chauffeurs bénévoles qui opèrent dans le cadre du programme lui est explicitement liée. Les autres changements observés en matière de consommation d'alcool (réduction des quantités absorbées, moindre fréquence des épisodes de consommation, transfert de la consommation vers des boissons à moindre teneur d'alcool) sont attribués à d'autres causes, telles l'impératif de conserver son emploi ou l'accroissement des interventions de la police. Ce dernier élément est, on l'a vu, une représentation collective qui n'a que très peu de corrélats dans l'action effective de la police.

Les personnes interviewées paraissent en revanche peu conscientes du fait que le modèle Nez rouge offre une solution à des aspects importants du problème de l'alcool au volant, une solution qui est généralisable, moyennant aménagements, sous la forme du modèle du 'chauffeur délégué', en dehors du cadre organisationnel de l'Opération Nez rouge. Ce modèle du 'chauffeur délégué' a certainement préexisté sous forme de comportements épars, réinvention sociale simultanée et indépendante d'une solution qui s'impose par son évidente pertinence. S'il n'est donc pas possible d'en attribuer la genèse aux Opérations Nez rouge, elles ont certainement contribué à sa diffusion de manière implicite. En proposant un signifiant amusant et attrayant à un modèle de comportement (celui du 'chauffeur délégué'), Nez rouge rend plus familière et plus positive l'idée qu'il est possible sans déchoir de renoncer à conduire et de se faire véhiculer par un tiers. Pour limités qu'ils soient, les effets de Nez rouge possèdent un bon pouvoir de pénétration (ou de diffusion). Ils peuvent s'étendre à des secteurs où il n'est pas possible d'expérimenter concrètement le principe et induire une attitude d'attente positive.

Plus largement, Nez rouge apparaît comme une conséquence des mutations qui interviennent dans le champ de la consommation d'alcool et notamment dans la conjonction de cette dernière avec la conduite de véhicules à moteur. Il constitue l'une des solutions possibles et représente à cet égard la sédimentation d'une tendance préexistante à accepter de confier son véhicule à autrui plutôt que d'accepter les risques liés à la conduite en état de vigilance diminuée.

Compte tenu de la relative lourdeur du dispositif, le développement de Nez rouge est directement lié à la capacité limitée de mobiliser des chauffeurs bénévoles. Si son extension géographique est envisageable et même très probable, il y a peu de chances que l'organisation prenne une dimension permanente (supposant alors des moyens financiers à trouver relativement importants de la part des partenaires privés ou des collectivités publiques). En revanche, il y a probablement beaucoup à attendre de campagnes orientées vers la diffusion du modèle du 'chauffeur délégué' en s'appuyant sur la mise en évidence des résultats positifs des actions Nez rouge.

## 6 RECOMMANDATIONS

- **Mettre sur pieds une campagne de marketing social visant à rendre explicite dans la population générale le modèle du 'chauffeur délégué', de préférence en le liant à Nez rouge, comme réponse au problème de la conduite en état de vigilance diminuée dans les activités sociales impliquant un déplacement motorisé au cours duquel de l'alcool peut être consommé.**

Cette recommandation concerne l'objectif de santé publique poursuivi par les Opérations Nez rouge. Elle vise à tirer profit d'une double opportunité, d'une part de la notoriété de Nez rouge dont les objectifs et les moyens sont perçus par le public et d'autre part de l'ubiquité du modèle du 'chauffeur délégué', pour en proposer un développement plus général, libéré des contraintes organisationnelles propres aux Opérations Nez rouge. A ce titre, il est envisageable qu'elle soit mise sur pieds par d'autres instances que les Opérations Nez rouge. Le lien explicite avec Nez rouge, au moins au niveau de la communication, permettrait cependant au public visé d'identifier immédiatement l'objectif poursuivi et le moyen de l'atteindre. L'utilisation de slogans tels que 'Nez rouge : ce soir qui s'y colle ?', 'Qui fait le Nez Rouge ?' etc. pourrait y contribuer et permettre dans le meilleur des cas de cristalliser le concept dans l'esprit du public.

- **Poursuivre et développer encore la collaboration, en particulier au niveau organisationnel, avec les tenanciers des établissements publics qui fonctionnent de fait comme des intervenants Nez rouge.**

Cette recommandation concerne le cadre organisationnel des Opérations Nez rouge. Elle vise à utiliser plus efficacement la position stratégique et les attitudes généralement très favorables des tenanciers des établissements publics envers Nez rouge qui a l'énorme avantage de ne pas apparaître comme une concurrence ou une limitation de leur fonction. Il est important de réaliser que ces tenanciers fonctionnent parfois de fait comme des intervenants Nez rouge et que ceci constitue une opportunité pour le développement de l'action de Nez rouge par le biais d'une collaboration organisée, par exemple avec leurs associations professionnelles qui pourraient jouer le rôle de multiplicateur, fournir différents types de soutien, et inclure une sensibilisation au niveau de la formation de façon à en assurer un certain ancrage dans la durée.

- **Tenir compte de l'importance des obstacles symboliques au recours à Nez rouge ou à un autre tiers - en particulier pour certains conducteurs la remise des clés de sa voiture à un tiers - et y répondre à la fois au niveau des campagnes de prévention en général et au niveau de la communication de Nez rouge et de la formation des intervenants.**

Les principaux obstacles à l'extension du modèle du 'chauffeur délégué' (dans le cadre des Opérations Nez rouge ou hors de celles-ci) résident dans l'attitude 'irrationnelle' des conducteurs qui se bloquent à l'idée de remettre leur clés à une autre personne. Des campagnes mettant l'accent sur les dimensions positives d'un tel renoncement - par exemple en associant ce comportement à des personnages connus par ailleurs pour prendre des risques dans leurs activités professionnelles ou de loisirs - devraient viser la population générale. L'effet de ces campagnes pourrait être amplifié - potentialisé - en recourant aux



cafetiers-restaurateurs et en leur fournissant un argumentaire propre à convaincre leurs clients d'adopter un comportement responsable. Cet argumentaire pourrait être présenté et discuté dans le contexte de la formation initiale des cafetiers et repris périodiquement..

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 Schröder I. Nez rouge Opération 1995. Degré de notoriété et renommée parmi la population suisse. Dans quelle proportion celle-ci est-elle disposée à recourir aux services de Nez rouge? Arbeitsgemeinschaft für Sozialforschung, Zurich, 1996.
- 2 Kader M. Nez rouge, un bénévolat pas comme les autres. Institut d'études sociales, Ecole supérieure de travail social, Genève; 1995.
- 3 Ayer S, François Y. Opération Nez rouge. Hiver 1994-1995. Evaluation. Lausanne : Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies; 1995.
- 4 Schrago R, Vonasch C. Concept de communication pour Nez rouge. Zurich : ETH Zurich, Sciences économiques; 1994.
- 5 Ayer S, François Y, Rehm J. Opération Nez rouge. Hiver 1993-1994. Evaluation auprès des usagers. Lausanne : Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies; 1994.
- 6 Voélin S. Conduite à risque et prévention des accidents de la route. Enquête d'opinions et évaluation de l'opération Nez rouge. Genève, 1993.
- 7 Müller R, Meyer M, Gmel G (éditeurs). Alcool, tabac et drogues illégales en Suisse de 1994 à 1996. Lausanne : Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies; 1997.
- 8 Gmel G, Schmid H. Alkoholkonsum in der Schweiz. Ergebnisse der ersten schweizerischen Gesundheitsbefragung. Hamburg, Kovac. 1996.
- 9 Schweizerischer Verkehrssicherheitsrat. Contact : unser Infobulletin. Bern. Juli 1995.

## 6 ANNEXES

**Tableau 9** Caractéristiques des communes du district de la Gruyère

No	Nom	Pop. 1995	Pendulaires		(1996)			Types de communes	
			sortants	entrants	Voitures	V/100 hab.	Cafés	Café/100h	
2121	Albeuve	571	42.5	31.6	283	50	1	0.2	8: de homes et d'asiles
2122	Avry-devant-Pont	399	52.2	54.1	250	63	2	0.5	8: de homes et d'asiles
2123	Botterens	274	75.7	41.5	141	51	1	0.4	14: périurbaine des régions non métropolitaines
2124	Broc	1997	50.8	62	994	50	5	0.3	18: de homes et d'asiles: à pop. industrielle
2125	Bulle	10144	34.4	56.7	5315	52	35	0.3	3: petits centres
2126	Cerniat (FR)	362	47.6	14.3	152	42	2	0.6	22: en forte régression démographique
2127	Charmey	1504	39.6	32	802	53	7	0.5	7: semi-touristiques
2128	Châtel-sur-Montsalvan	210	76	14.8	104	50	1	0.5	16: d'autochtones à proportion moyenne ou forte d'émigrants pendulaires
2129	Corbières	356	70.9	62.4	198	56	1	0.3	14: périurbaine des régions non métropolitaines
2130	Crésuz	217	79.2	15.8	140	65	1	0.5	14: périurbaine des régions non métropolitaines
2131	Echarlens	548	70.3	26.9	302	55	1	0.2	14: périurbaine des régions non métropolitaines
2132	Enney	473	71	46	223	47	1	0.2	14: périurbaine des régions non métropolitaines
2133	Estavannens	305	60	20.7	141	46	0	0.0	20: à pop. agricole et tertiaire
2134	Grandvillard	588	68.6	27.3	290	49	2	0.3	16: d'autochtones à proportion moyenne ou forte d'émigrants pendulaires
2135	Gruyères	1414	56.5	45.4	775	55	7	0.5	17: semi-touristiques
2136	Gumefens	540	62.2	41.6	372	69	1	0.2	17: semi-touristiques
2137	Hauteville	421	66.5	14.9	219	52	2	0.5	16: d'autochtones à proportion moyenne ou forte d'émigrants pendulaires
2138	Jaun	784	38.2	2.3	327	42	4	0.5	19: à pop. agricole et industrielle
2139	Lessoc	190	65.3	7.4	92	48	1	0.5	16: d'autochtones à proportion moyenne ou forte d'émigrants pendulaires
2140	Marsens	887	49.8	64.7	454	51	1	0.1	8: de homes et d'asiles
2141	Maules	204	58.2	22.2	115	56	0	0.0	19: à pop. agricole et industrielle
2142	Montbovon	268	51	21.7	110	41	1	0.4	20: à pop. agricole et tertiaire
2143	Morlon	438	71.7	17.2	261	60	1	0.2	14: périurbaine des régions non métropolitaines
2144	Neirivue	316	56.6	56.6	155	49	1	0.3	18: de homes et d'asiles: à pop. industrielle
2145	Le Pâquier (FR)	854	69.9	49.4	491	57	1	0.1	15: d'allochtones à proportion moyenne d'émigrants pendulaires
2146	Le Bry	256	67.2	24.5	176	69	1	0.4	16: d'autochtones à proportion moyenne ou forte d'émigrants pendulaires
2147	Pont-la-Ville	432	74.1	4	232	54	2	0.5	16: d'autochtones à proportion moyenne ou forte d'émigrants pendulaires
2148	Riaz	1501	73.4	64.1	881	59	2	0.1	14: périurbaine des régions non métropolitaines
2149	La Roche	1129	50.8	30.5	615	54	5	0.4	19: à pop. agricole et industrielle
2150	Romanens	235	66.7	3.1	136	58	0	0.0	16: d'autochtones à proportion moyenne ou forte d'émigrants pendulaires
2151	Rueyres-Treyfayes	131	41.7	13.5	64	49	0	0.0	21: à pop. agricole
2152	Sâles (Gruyère)	552	46.9	45.9	293	53	1	0.2	20: à pop. agricole et tertiaire
2153	Sorens	767	57.7	26.1	409	53	3	0.4	20: à pop. agricole et tertiaire
2154	La Tour-de-Trême	3111	76.5	49.9	1637	53	6	0.2	13: petits centres
2155	Vaulruz	815	60.3	38.9	517	63	3	0.4	20: à pop. agricole et tertiaire

Sources : Annuaire statistique du canton de Fribourg 1996.

Schuler M. Recensement fédéral de la population 1990. Les niveaux géographiques de la Suisse.

Berne: Office fédéral de la statistique; 1994.

Pendulaires entrants: en % de la population employée dans la commune.

Pendulaires sortants: en % de la population active résidant dans la commune.

**Tableau 10** Pourcentage des personnes (domiciliées en Suisse) ayant répondu qu'elles pourraient probablement conduire dans des conditions critiques

		Probabilité faible		moyenne		élevée		Total
		%	n	%	n	%	n	%
<b>Hommes</b>								
Région	Ville	5.3	132	10.6	16	9.5	35	6.5
	Campagne	7.9	84	12.9	9	18.4	15	8.9
Scolarité	Obligatoire	3.4	12	9.8	5	36.7	13	6.8
	2 <sup>e</sup> niveau	6.8	130	12.7	16	17.3	25	7.8
	3 <sup>e</sup> niveau	5.8	73	9.8	5	15.3	12	6.5
Age	15-24 ans	4.6	15	14.9	2	16.9	2	5.5
	25-34 ans	8.2	76	18.1	8	20.2	8	9.1
	35-44 ans	5.4	41	12.5	7	21.2	15	7.0
	45-54 ans	7.8	51	8.4	5	25.1	18	9.4
	55-64 ans	3.9	18	8.8	3	12.2	4	4.8
	65-74 ans	3.4	12	3.7	1	5.7	1	3.6
Langue	allemande	3.7	99	8.0	11	10.3	15	4.3
	française	16.2	125	20.6	14	37.9	36	18.7
	italienne	5.3	7	9.1	2	16.0	4	7.3
<b>Femmes</b>								
Région	Ville	6.4	112	10.6	15	27.0	11	7.1
	Campagne	5.9	49	11.2	5	37.0	4	6.6
Scolarité	Obligatoire	5.6	18	7.1	2	0.0		5.6
	2 <sup>e</sup> niveau	5.6	99	11.2	14	35.3	13	6.5
	3 <sup>e</sup> niveau	8.9	42	12.0	5	25.1	2	9.4
Age	15-24 ans	8.6	21	0.0		100.0	2	9.1
	25-34 ans	7.5	61	15.0	4	33.7	3	8.1
	35-44 ans	7.5	50	13.6	7	21.4	3	8.1
	45-54 ans	3.8	19	13.8	8	21.2	4	5.3
	55-64 ans	2.9	7	3.2	1	49.0	2	3.8
	65-74 ans	0.5	1	1.6	1	21.8	1	1.5
Langue	allemande	3.7	71	4.5	5	28.0	7	4.0
	française	15.5	91	22.1	15	38.1	8	16.9
	italienne	0.0		7.7	1	16.7	1	2.2

D'après Gmel et Schmid (1996)

Remarque : 'conduire dans des conditions critiques' signifie être prêt à piloter une voiture après avoir absorbé quatre verres (trois pour les femmes) ou plus. Les personnes abstinentes n'ont pas été prises en considération.